LES SIGNES DES TEMPS

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matth. 24: 33.

VOLUME 2. BALE (SUISSE), JANVIER 1878. NUMÉRO 7.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ de la Société: { J. N. Andrews, Albert Vuilleumier, D. J. Hanhart.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5

par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser: *Bureau des «SIGNES DES TEMPS», Bâle (Suisse).*

LE JOUR DU SEIGNEUR.

« Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. » Exode 20. 8.

Repos béni, que l'Eternel lui-même
Voulut choisir,
Combien sont doux tes instants, et que j'aime
Te voir venir!

Quand du néant Dieu fit jaillir les mondes,
Quand il forma
Le firmament, et le sec, et les ondes,
Il te nomma.

Il te nomma pour être en tous les âges
Comme un témoin
Qui rappelât l'auteur de ses ouvrages
Au genre humain.

O Dieu puissant! que tes œuvres sont belles!
Et que ta loi
Est précieuse et chère aux cœurs fidèles,
Venant de toi!

Contre ta loi, les esprits de ténèbres
Sont conjurés;
Et leurs suppôts, en malice, célèbres,
Se sont montrés.

Mais ces décrets que ta main souveraine
Daigne tracer,
Nul ne saurait, par sa rage et sa haine,
Les effacer.

Malgré les traits masqués, les artifices
De l'ennemi,
Repos divin! tu remplis de délices
Mon cœur ravi

Si, sur mes pas je trouve la souffrance
Ou la douleur,
Je trouve aussi que, dans l'obéissance,
Est le bonheur.

Que des méchants la joie est mensongère
Et dure peu,
Et que t'aimer, c'est le ciel sur la terre,
Seigneur, mon Dieu!

Que t'obéir, te craindre, c'est la somme
Du vrai, du bien;
Le résumé, l'objet, le tout de l'homme,
Sa seule fin.

Je veux nommer ton sabbat, mon délice.
Oh! sans broncher
Dans les sentiers, Seigneur, de ta justice,
Fais-moi marcher!

Oui je voudrais, à mon divin modèle
Me conformer.
Seigneur Jésus! d'une vive étincelle
Viens m'enflammer!

Le 15 décembre 1877. E. R. G.

UN TERRIBLE EVENEMENT EN ORIENT.

DESTRUCTION D'UNE PROVINCE ENTIÈRE.

(PARABOLE.)

Nous lisons la nouvelle suivante dans la *Debarya*, journal oriental:

Dans le lointain royaume de Shamaym il y avait une belle province, délicieusement située et enrichie des plus beaux dons de la nature. Il y a plusieurs années, le roi de ces contrées avait établi son fils prince de cette province et, désirant qu'après un certain temps son fils en prît le gouvernement, le roi envoya des messagers annonçant que son fils viendrait bientôt, afin que ses sujets pussent lui faire une réception joyeuse.

Les habitants de cette province avaient cependant toujours eu un esprit pervers et rebelle, et plus ils avaient reçu de faveurs du roi, qui avait toujours été très-indulgent envers eux, plus ils s'étaient montrés indignes de sa bonté. Ils entretenaient des relations intimes avec le roi d'une contrée voisine, qui était le mortel ennemi de leur souverain, et quand les messagers de ce dernier arrivèrent, ils les maltraitèrent et les chassèrent, déclarant pleinement qu'ils ne voulaient pas que le prince régnât sur eux.

En Orient, les rois sont des monarques absolus, et on pourrait ainsi penser que le roi dut traiter avec une grande sévérité cette province rebelle, mais ce fut tout le contraire: les rebelles furent légèrement punis et il traita ses méchants sujets avec plus de bonté qu'auparavant, espérant que, par une bienveillance inaccoutumée, il gagnerait leur affection.

Tout fut en vain; d'autres messagers, envoyés plus tard, s'en retournèrent dans une plus mauvaise condition que les premiers; les habitants, non seulement refusèrent tout net d'obéir à leur prince, mais la plupart d'entre eux se déclarèrent sujets du roi ennemi.

Alors le roi fut réellement irrité, et aurait voulu envoyer une armée pour détruire tous les rebelles. Mais le prince, plaidant la cause de ses sujets, qu'il aimait malgré tout, réussit à apaiser la colère de son père.

Ce bon prince résolut de faire un dernier essai pour gagner l'affection de son peuple ingrat. Il y avait toujours eu parmi eux quelques fidèles sujets, qui entretenaient une correspondance continuelle avec lui, quoique en faisant cela, ils fussent méprisés et persécutés par leurs concitoyens. Le prince se détermina à aller lui-même dans sa province sous un déguisement, se faisant connaître avant tout à ses fidèles amis. Alors il espéra, par sa bonté et par maints actes de bienveillance, gagner les cœurs des autres, de telle manière que, se déclarant finalement leur prince, ils le reçussent avec acclamation.

Ce dessein fut mis en exécution. Vêtu de la manière la plus simple, il vint au milieu de son peuple. Les quelques fidèles sujets qu'il avait le reconnurent et lui firent une bienveillante réception. Tous ceux avec lesquels il parlait étaient attirés par ses gracieuses manières. Il allait personnellement visiter les malades, consoler les affligés. Après un certain temps, le bruit commença à circuler qu'il était quelque chose de plus que ce qu'il paraissait. Il était très-avancé dans la médecine et avait apporté quelques remèdes connus de lui seul, du palais de son père; il en avait administré à beaucoup de malades qu'il avait visités, et ils avaient été immédiatement guéris. De plus, on disait qu'il avait un jour secouru cinq mille personnes souffrant de la faim. «Quel est cet étranger bienfaisant, » disait-on, « où a-t-il acquis une telle science, de telles richesses?»

A la fin le temps arriva où il avait résolut de se déclarer à son peuple sous son vrai caractère. Accompagné par une troupe de ses fidèles adhérents, il entra dans la capitale de la province et s'annonça lui-même comme leur prince. Comme le bruit de sa bienveillance avait été répandu partout, on pourrait penser qu'ils durent le recevoir joyeusement. Il n'en fut rien; la haine de ce peuple si dépravé ne fut pas le moins du monde diminuée par tout ce qu'il avait fait pour eux.

Alors un horrible crime fut commis. Le pasha de la province avait juré fidélité au roi hostile déjà mentionné. Il vit qu'il serait déposé avec tous ses adhérents. Le danger était imminent. Ils résolurent de faire mourir le prince. Un soir, après avoir soupé avec ses amis, le prince se promenait dans un jardin lorsque des assassins survinrent, se saisirent de lui, et l'ayant conduit dans un lieu situé hors des murailles de la ville, ils le frappèrent, le blessèrent cruellement et l'abandonnèrent mort, selon toute apparence. La joie du peuple était immense. Leur souverain avait toujours été si clément qu'ils ne pensèrent pas même alors qu'il pût les punir.

La Providence voulut que le dessein de ces atroces meurtriers fût déjoué. Quand les amis du prince vinrent pour chercher son corps, ils ne purent le trouver. Il était revenu à la vie, quoique ses ennemis le crussent mort. Il demeura caché pendant un peu de temps, afin d'avoir quelques entrevues secrètes avec ses amis. Il prit congé d'eux, leur promettant qu'il reviendrait avec une grande armée et qu'il détruirait les rebelles. Alors il retourna au palais de son père.

Après ces faits, la patience du prince ne fut pas même épuisée. Au lieu de retourner immédiatement pour infliger à ce peuple un châtiment qu'il avait si bien mérité, le prince conjura son père, qui voulait les détruire, d'en renvoyer l'exécution pour un temps, espérant qu'à la fin quelques-uns reviendraient à leur devoir.

Il leur envoya d'autres messagers. Ce fut peine perdue. Ses amis exhortèrent leurs concitoyens à l'obéissance, déclarant que, s'ils ne se soumettaient pas, une terrible vengeance serait exercée contre eux. Ils s'en moquèrent. Lorsque les amis du prince connurent que le temps de son retour approchait, ils redoublèrent leurs exhortations. Quelques-uns reçurent l'avertissement, mais les autres continuèrent à les tourner en ridicule; et quelques-uns allèrent jusqu'à dire que, n'ayant jamais vu leur roi, ils ne croyaient pas à son existence.

A la fin, le jour de la rétribution arriva. La colère du roi éclata enfin. Un jour où ce peuple endurci s'y attendait le moins, une immense et écrasante armée apparut. Tout le peuple fut saisi d'une terreur extrême. Beaucoup couraient se cacher, mais ils ne pouvaient trouver de lieu qui les abritassent. D'autres suppliaient que leur vie fût épargnée; mais le châtiment avait été remis à des agents sévères et inflexibles, qui avaient reçu l'ordre de n'épargner personne. Alors commença une scène terrible. Jeunes et vieux, hommes et femmes, tombèrent également sous l'inexorable fer.

Quand le massacre fut passé, la province présentait un horrible aspect. Toute la contrée était couverte de cadavres. Le prince avait donné à ceux qui lui étaient demeurés fidèles une marque particulière à porter, afin qu'ils ne fussent pas enveloppés dans le massacre général. Eux seuls furent épargnés. Il était nécessaire que la contrée fût purifiée. Les corps des rebelles et de tous ceux qui leur appartenaient furent brûlés au feu. Pendant que cela s'accomplissait, les fidèles survivants furent reçus dans la capitale du roi, où ils furent comblés de faveurs et de bienfaits. Et il leur fut promis que lorsque la purification de leur province serait achevée, ils pourraient retourner dans leur contrée avec leur prince, pour recevoir la récompense que leur avait méritée leur fidélité.

. . . . . .

Chers lecteurs, cette parabole est une narration vraie, un drame terrible dont le dernier acte va s'accomplir. Le royaume de *Shamaym*, signifie le royaume du ciel, et la *Debarya* signifie la Parole de Dieu. La belle province est notre terre. Tous les faits mentionnés plus haut ont eu lieu, le dernier excepté, et les signes qui nous sont donnés dans cette Parole, annoncent que ce dernier fait va avoir lieu sur la terre.

Notre belle terre fut faite pour l'homme, où il aurait pu jouir d'un parfait bonheur, s'il avait aimé son souverain, en lui obéissant comme à celui qui l'avait créé, l'Eternel Dieu. La loi qui lui fut donnée n'était pas difficile pour lui; il devait aimer son Dieu et son prochain. Mais l'homme, au contraire, s'aima lui-même, devint avide, orgueilleux. Il parla faussement, il calomnia, trompa, vola, haït son prochain. Il sacrifia les principes de justice, il étouffa les sentiments d'affection paternelle pour satisfaire aux désirs les plus bas: l'avarice, la gloutonnerie, l'ivrognerie, la fornication. Au fait, il consentit à obéir à Satan, l'ennemi de Dieu, et foula aux pieds la loi de son Créateur.

Si Dieu n'avait pas été patient et miséricordieux, il aurait détruit l'homme de dessus la surface de la terre, et il l'aurait bien mérité. Mais Dieu eut pitié de l'homme, il ne voulut pas détruire l'œuvre de ses mains. Il envoya souvent des prophètes pour l'exhorter à la repentance. Les hommes s'en moquèrent, ils en tuèrent même plusieurs. A la fin, Il leur envoya leur propre prince, son Fils unique. Il vint, prêchant pareillement aux hommes de se repentir de toutes leurs mauvaises œuvres. Il proclama le pardon de Dieu pour tous ceux qui, confessant et abandonnant leurs méchancetés, viendraient à Lui, l'acceptant comme leur médiateur auprès de son Père qu'ils avaient offensé, et qui entreprendraient d'observer ses commandements. Ce fut en vain! Pas plus tôt se fut-il annoncé comme leur roi, entouré de quelques fidèles qui avaient cru en lui, que la multitude cria: « Crucifie, crucifie-le! » Ils l'insultèrent, ils le firent mourir, Lui, le Fils de Dieu, s'écriant: « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants!! » Dieu ressuscita son Fils, car il n'était pas possible qu'il demeurât dans le sépulcre. Il apparut à ses fidèles disciples; il leur annonçait qu'il s'en allait, mais qu'il reviendrait avec une grande armée pour régner sur la terre, quand la colère de Dieu tomberait sur tous les hommes qui refuseraient de Le recevoir et d'obéir à ses commandements. Alors il retourna sur le trône de son Père.

Plus de dix-huit cents ans se sont passés durant lesquels notre prince a miséricordieusement différé son retour, ne voulant pas que les hommes fussent détruits, mais désirant qu'ils se repentent et soient sauvés. Il a envoyé parmi eux beaucoup de prophètes, prêchant la repentance et la rémission des péchés. Hélas! la plus grande partie des hommes ont persisté dans chacune de leurs mauvaises voies: ils n'ont point cessé de mentir, de médire, de calomnier, de convoiter, d'opprésser les pauvres, de tromper, de commettre la fornication, de blasphémer le nom de leur Dieu.

Le Prince a donné à son peuple fidèle certains signes par lesquels il pourrait reconnaître que sa venue est proche. « Quand vous verrez arriver ces choses,» dit-il, « sachez que le règne de Dieu est près... Prenez donc garde à vous-mêmes,.. car il surprendra comme un filet tous ceux qui habitent sur le dessus de toute la terre.» Luc 21: 31, 34, 35. Ceux qui ne prendraient aucun intérêt aux choses de Dieu, ne s'en apercevraient pas, mais ceux qui sont fidèles les ont reconnus. Ils crient aux hommes de se repentir avant que le grand et terrible jour de la venue du Seigneur ait lui sur la terre. Quelques-uns ont reçu l'avertissement, mais beaucoup persistent à marcher dans l'indifférence, dans l'incrédulité, scellant ainsi leur propre destruction.

Si, dans l'année 69, quelqu'un avait crié aux insouciants habitants de Pompeï et d'Herculanum: « Tenez-vous prêts, car dans une année vous serez détruits par le feu et les cendres, dans votre ville,» on l'eût pris pour un insensé. Et pourtant, ils furent détruits au moment où ils s'y attendaient le moins. Si en l'an 1755, quelqu'un avait proclamé aux habitants de Lisbonne: « Sauvez-vous, car le mois prochain, la terre sera bouleversée et vous périrez dans vos maisons,» on se serait moqué de lui comme d'un prophète de mauvais augure. Et pourtant leur ruine vint en un moment.

Et maintenant qu'un cataclysme infiniment plus grand va venir, qui tombera avec une effrayante destruction, non point sur une ville ou sur une province, mais sur la terre entière; la voix d'alarme s'est fait entendre de l'ouest à l'est de la part de ceux qui sont attentifs aux signes de la venue de Christ, et peu nombreux sont ceux qui y font attention. « Car, comme aux jours avant le déluge » dit notre Seigneur, « il en sera de même de l'avénement du Fils de l'homme.» — « Les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient, et donnaient en mariage, jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche; et ils ne connurent point que le déluge viendrait jusqu'à ce qu'il vint et les emporta tous, il en sera de même de l'avénement du Fils de l'homme.»

Les événements qui ont lieu maintenant en Orient, suivant d'autres signes remarquables qui ont déjà été observés, sont clairement démontrés dans la Parole de Dieu comme signes précédant immédiatement la venue de Christ sur la terre. Nous ne savons pas le jour précis où il viendra; mais il dit dans ses derniers discours: « Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et qu'il est *à la porte*... Veillez donc, car vous ne savez point à quelle heure votre Seigneur doit venir. »

Notre Seigneur nous a enseigné que, lorsqu'il viendra, il détruira tous les méchants de la surface de la terre. La Parole de Dieu nous a aussi appris comment cela arrivera: Il jugera les nations par l'épée et par la peste.

La Parole de Dieu nous enseigne que

ce sera dans les derniers jours, quand une grande armée devra venir des contrées septentrionales, s'approchant de l'ancien pays d'Israël.

Une grande armée *est* venue du nord. Elle s'est avancée conquérante, en Asie Mineure, contrée rapprochée de l'ancien pays d'Israël. Le massacre et la peste ont déjà commencé dans quelques contrées. Dans d'autres contrées, les mêmes calamités menacent. On s'attend à voir éclater une guerre religieuse, guerre de fanatisme, d'extermination, qui s'étendra dans plusieurs pays à l'est et à l'ouest. Alors chacun tournera l'épée contre son frère. Et au milieu de la destruction des nations les cieux et la terre seront ébranlés par des tremblements de terre et la foudre, et le Fils de l'homme apparaîtra. La bouche de l'Eternel a parlé.

Et voici, cet événement arrive sur nous.

En ce jour, les justes seuls échapperont: ceux qui ont aimé Dieu, qui ont marché dans ses voies et désiré la venue de son Fils. Chacun sera jugé par ses œuvres.

Saint Paul a décrit les œuvres qui nous condamneront, établissant le contraste suivant: «Car les œuvres de la chaire sont évidentes, lesquelles sont l'adultère, la fornication, la souillure, l'impudicité, l'idolâtrie, l'empoisonnement, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les colères, les disputes, les divisions, les sectes, les envies, les meurtres, les ivrogneries, les gourmandises, et les choses semblables à celles-là, au sujet desquelles je vous prédis, comme je vous l'ai déjà dit, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu. Mais le fruit de l'Esprit est la charité, la joie, la paix, un esprit patient, la bonté, la bénéficence, la fidélité, la douceur, la tempérance. La loi ne condamne point de telles choses. Gal. 5: 19—23.

Mes frères, nous avons tous péché, mais nous pouvons tous être sauvés. Christ est maintenant notre Sacrificateur, notre Médiateur, notre Confesseur, et il n'y a point d'autre par lequel le salut puisse être obtenu. Il nous a tous invités à aller directement à Lui dans la repentance et la prière et Il veut nous sauver. Le sacrifice qu'il a fait en mourant pour nous, nous lavera de tous nos péchés, et nous procurera la vie éternelle, pourvu que nous délaissions notre mauvaise voie et que nous marchions comme il nous l'a commandé. Que chacun de nous fasse le compte de ses péchés, que nous les Lui confessions. Il est près de nous en esprit, il nous voit, il nous entend; aimons-le et que chacun agisse justement avec son prochain. Alors nous pourrons dire avec David: «Dieu est notre retraite, notre force, et notre secours dans les détresses, et fort aisé à trouver. C'est pourquoi nous ne craindrons point quand on remuerait la terre, et que les montagnes se renverseraient dans la mer.»

Mes frères, sondez la Parole de Dieu et vous y trouverez toutes ces choses.

H. P. Ribton,

LE PREMIER MESSAGE.

APOCALYPSE CHAPITRE XIV.

Proclamation universelle touchant la proximité du jugement et du second avénement.

«Puis je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, ayant l'Evangile éternel, afin d'évangéliser à ceux qui habitent sur la terre, et à toute nation, tribu, langue et peuple; disant à haute voix: Craignez Dieu, et lui donnez gloire; car l'heure de son jugement est venue; et adorez celui qui a fait le ciel et la terre, la mer et les fontaines des eaux.» Apoc. 14: 6, 7.

Nous appelons cet ange le premier ange, parce qu'il est le premier d'une série d'anges. Voyez verset 9. Jean l'appelle «un autre ange» en raison du fait qu'il avait vu un ange volant au milieu du ciel, après que quatre anges eurent sonné des trompettes, et annonçant les trois dernières trompettes comme trompettes de malheur. Voyez chap. 8: 13. C'était vers la fin du sixième siècle. Et ce fait prouve que le premier ange d'Apoc. 14, n'appartient pas à l'âge apostolique.

Nous comprenons que cet ange est le même que celui du dixième chapitre. Nous envisagerons donc ce chapitre comme jetant du jour sur Apoc. 14: 6, 7, et comme fournissant un argument important touchant le temps de l'accomplissement de ce message. Le chapitre 9 présente le premier et le deuxième malheur. La période prophétique unie au deuxième malheur s'est terminée avec le pouvoir politique de l'empire ottoman le 11 août 1840.* Ainsi se termine le neuvième chapitre, et le dixième commence en décrivant la descente d'un ange puissant du ciel, ayant un petit livre dans sa main; et cet ange cria à haute voix comme lorsqu'un lion rugit, et il leva sa main vers le ciel et jura qu'il n'y aurait plus de temps.

L'ange ne jure pas que le temps, dans l'acception ordinaire de ce terme, c'est-à-dire, le temps qui est composé de jours et d'années, cessera: car au chapitre 20, nous avons 1000 ans qui sont placés entre les deux résurrections; et nous n'avons aucune raison valide qui nous empêche de croire que le temps sera toujours mesuré par des jours et des années. Et il ne s'agit pas ici du temps d'épreuve; car 1° Il est certain, d'après le verset 7, que cette annonce précède la voix du septième ange et c'est aux jours où cette voix commencera de se faire entendre que le mystère de Dieu sera consommé. 2° Après que l'ange a fait ce serment il déclare à Jean, qui sans doute représente l'Eglise: «Il faut que tu prophétises encore.» Ces raisons fournissent une preuve conclusive que le temps d'épreuve n'est pas encore écoulé lorsque ce serment est fait. Ainsi nous comprenons que ce serment a trait aux périodes prophétiques, et que l'ange qui a le petit livre ouvert en sa main, est le même que celui du chapitre 14, qui annonce que l'heure du jugement de Dieu est venue.

Nous entendons que le petit livre qui était ouvert dans sa main, est la prophétie de Daniel, laquelle devait être scellée jusqu'au temps de la fin. L'ange du chapitre 10 prêcha le contenu de ce livre, qui seul renferme le temps prophétique sur lequel l'ange du chap. 14: 6, pouvait fonder sa proclamation, que l'heure du jugement de Dieu est venue.

Cette proclamation est d'une importance extraordinaire. Elle n'a pas rapport à un jugement local, mais au jugement final qui concerne tous les habitants de la terre. C'est le même Evangile que Paul prêcha qui est ici appelé «l'Evangile éternel». Mais la grande vérité annoncée par cet ange n'aurait pas été une vérité si elle eût été prêchée par Paul, car Paul vivait au commencement de la dispensation évangélique, et la proclamation en question a rapport aux scènes finales de cette dispensation. Elle semble être analogue à «l'Evangile du royaume», que notre Seigneur mentionne dans Matth. 24: 14, comme signe de la fin de cette dispensation.

La vérité sur ce point est bien exprimée dans le langage suivant de Sylvester Bliss:

«Cependant comme indication de l'approche de la fin, un autre ange devait être vu, volant «par le milieu du ciel, ayant l'Evangile éternel, afin d'évangéliser à ceux qui habitent sur la terre, et à toute nation, tribu, langue et peuple.» Apoc. 14: 6. Cet ange devait prêcher le même Evangile qui avait déjà été proclamé; mais il devait rendre frappante dans sa prédication l'idée de la proximité du royaume — «disant à haute voix: Craignez Dieu, et lui donnez gloire; car l'heure de son jugement est venue; et adorez celui qui a fait le ciel et la terre, la mer et les fontaines des eaux!» Verset 7. Prêcher simplement cette partie de l'Evangile qui a rapport au passé sans prêcher la proximité de l'œuvre finale de l'Evangile, n'accomplirait pas ce message.»†

Nous croyons fermement que cette proclamation a été faite, et que la prédication touchant la venue immédiate de notre Seigneur a accompli cette prophétie. Ceux qui prêchaient la venue immédiate de Christ avant la chute de l'empire ottoman en 1840, montrèrent que l'heure, le jour, le mois et l'année de la suprématie ottomane se termineraient le 11 août 1840. Lorsque l'événement vérifia l'exactitude de ce calcul, la voie fut préparée pour la proclamation du premier message avec force. Non seulement le sceau fut ôté des prophéties, mais encore par la providence de Dieu, une démonstration de la véracité du système touchant le calcul des temps prophétiques fut donnée au monde. Ainsi, précisément au temps où l'ange puissant devrait descendre avec le petit livre ouvert dans sa main, pour crier à haute voix, le message du second avénement commença d'être proclamé avec force. C'était la bonne nouvelle du royaume, et de la venue de notre Roi glorieux.

Il est donc évident que la proclamation relative à la seconde venue fut faite au temps convenable selon cette prophétie. La déclaration de cet ange, que le mystère de Dieu serait consommé aux jours de la voix du septième ange comme il l'a déclaré à ses serviteurs les prophètes, présente plusieurs faits importants: 1° L'ange base sa prédication sur l'autorité des prophètes. 2° L'œuvre de consommer ou finir le mystère de Dieu occupe des jours au commencement de la période où la voix du septième ange se fait entendre. Nous entendons que les jours de cet ange sont des années, comme l'étaient ceux du cinquième et du sixième ange du chap. 9. 3° Cette œuvre sera consommée aux jours de la proclamation du septième ange de la manière décrite par les prophètes. Daniel, un des prophètes, a dit comment le mystère de Dieu se terminerait à la fin des 2300 jours; savoir, par la purification du sanctuaire. C'est par cet événement que l'œuvre de notre Grand Sacrificateur s'achèvera.

L'étendue de cette proclamation mérite notre attention. Sur ce point Mourant Brock, écrivain anglais, s'exprime ainsi:

«Ce n'est pas seulement dans la Grande-Bretagne que l'on attend le retour du Rédempteur, et que la voix d'alarme se fait entendre, mais aussi en Amérique, en Inde, et sur le continent d'Europe. En Amérique, environ trois cents ministres sont occupés à prêcher cet Evangile du royaume; tandis que dans ce pays environ sept cents ministres de l'Eglise anglicane poussent le même cri.»"

Le Dr. Wolff a voyagé dans l'Arabie-Heureuse et dans la région habitée par les descendants d'Hobab, le beau-père de Moïse. En Yémen, il vit un livre qu'il mentionne ainsi:

«Les Arabes de cette place ont un livre appelé Sééra, qui traite de la seconde venue de Christ, et de son règne glorieux! En Yémen, il passa six jours avec les Récabites. Ils ne boivent point de vin, et ne plantent point de vignes, et ne sèment point. Ils vivent dans des tentes, et se souviennent des paroles de Jonadab, le fils de Réchab. Avec eux se trouvaient des enfants d'Israël de la tribu de Dan qui demeurent près de Térim en Hadramaut; comme les enfants de Réchab, ils attendent la venue immédiate du Messie dans les nuées du ciel.»†

La «Voix de l'Eglise»,§ par D. T. Taylor, parle en ces termes concernant la grande publicité de cette proclamation:

«Dans le Wurtemberg, il y a une colonie chrétienne nombreuse qui attend le retour prochain de Christ; il y en a une autre, sur les côtes de la mer Caspienne, qui a la même foi; les Molokaners, société nombreuse de chrétiens qui se sont séparés de l'Eglise grecque-russe et qui demeurent sur les côtes de la mer Baltique, sont un peuple très-pieux. Il est dit de ce peuple qu'il prend la Bible comme règle suffisante de foi, et se distingue par sa confiance dans le règne visible et immédiat de Christ sur la terre. En Russie, la doctrine de la venue et du règne de Christ est prêchée dans certains lieux, et est reçue par un grand nombre de personnes parmi la classe populaire. Elle a été agitée dans bien des parties de l'Allemagne, surtout par les frères moraves. Des cartes et des livres sur le second avénement ont circulé dans presque toute la Norvége, et ont reçu cette doctrine dans ce pays. En Tartarie on attend aussi la venue de Christ. Des publications anglaises et américaines sur cette doctrine ont été envoyées en Hollande, en Allemagne, et en Inde; en Irlande, à Constantinople, à Rome et dans presque toutes les stations missionnaires de la terre. Dans les îles Turques, la doctrine a été reçue jusqu'à un certain point par les Wesleyens. M. Fox, missionnaire écossais, qui fut envoyé au peuple de Télogoo, croyait à la venue immédiate de Christ. James Mac Gregor Bertam, missionnaire écossais de la dénomination baptiste, a jeté ce cri dans l'île de Ste-Hélène, où il en a converti plusieurs à cette doctrine, laquelle il a aussi prêchée dans les stations missionnaires au sud de l'Afrique. David N. Lord certifie que la plupart des missionnaires qui ont été envoyés de la Grande Bretagne pour faire connaître l'Evangile aux païens, et qui travaillent maintenant en Asie et en Afrique, croient à la venue prochaine de Christ; et Joseph Wolfe, D. D. selon son journal, a prêché la venue immédiate du Seigneur, entre les années 1821 et 1845, en Palestine, en Egypte, sur les côtes de la mer Rouge, en Mésopotamie, en Crimée, en Perse, en Géorgie, dans tout l'empire ottoman, en Grèce, en Arabie, dans le Turkestan, au Bokara, dans l'Affganistan, au Cachemire, en Hindoustan, au Thibet, en Hollande, en Ecosse et en Irlande. Il a prêché cette doctrine à Constantinople, à Jérusalem, dans l'île de Ste-Hélène, et à New-York à toutes les dénominations. Il déclare qu'il a prêché aux Juifs, aux Turcs, aux Mahométans, aux Parsis, aux Indous, aux Chaldéens, aux Yescèdes, aux Syriens, aux Sabéens, aux Pachas, aux Scheiks, aux Schahs, aux rois d'Argantsh et de Bokara, à la reine de Grèce, etc.; et de ses travaux extraordinaires, l'Investigateur dit: «Peut-être que personne n'a plus contribué à publier la doctrine de la seconde venue de notre Seigneur Jésus-Christ. Partout où il va il proclame l'approche de la venue du Messie en gloire.»

Qui peut nier que cet avertissement universel concernant la proximité du jugement a été donné? La nature de l'évidence présentée à l'appui de cet avertissement mérite notre attention, et fournit une preuve irréfutable de son accomplissement et de sa divinité!

Il fut démontré par ceux qui prêchèrent ce message que toutes les grandes chaînes de l'histoire prophétique du monde convergent vers la génération présente. On se voyait à la fin de la grande chaîne prophétique de Dan. 2. On pouvait dire la même chose des grandes chaînes prophétiques de Dan. 7, 8, 11 et 12, et de la description prophétique de la dispensation évangélique, donnée par notre Seigneur. Matth. 24; Marc 13; Luc 21. Voyez Traités Bibliques de notre série, Nos 3, 4, 5 et 7. Il fut démontré qu'il y a harmonie entre les périodes prophétiques de Dan. 7, 8, 9 et 12; Apoc. 11, 12, 13, et cette proclamation, et que ces périodes appuient cette proclamation. Les signes dans le ciel et sur la terre, dans l'Eglise et parmi les nations d'une commune voix, rendirent témoignage à l'avertissement que Dieu envoyait aux hommes. Joël 2: 30, 31; Matth. 24: 29—31; Marc 13: 24—26; Luc 21: 25—36; 2 Tim. 3; 2 Pier. 3; Apoc. 14: 6, 7. Et à ces preuves nombreuses et puissantes sur lesquelles cet avertissement était fondé, fut ajoutée une grande effusion du Saint-Esprit, comme évidence de la divine origine de ce message.

L'avertissement de Jean-Baptiste, qui avait pour but de préparer la voie pour la première venue de notre Seigneur, fut de courte durée, et fut limité à une partie de la Palestine. Pour chaque témoignage prophétique qui appuyait l'œuvre de Jean, nous en avons plusieurs qui supportent la proclamation de la venue immédiate de Christ. Jean ne pouvait pas avoir recours à la presse pour propager son message, et il n'avait pas les avantages des chariots qui courent «comme des éclairs.» C'était un homme humble, vêtu de poil de chameau, et qui n'opérait point de miracles. Si les pharisiens et les docteurs rendirent le dessein de Dieu inutile à leur égard en refusant d'être baptisés par Jean, que dirons-nous de ceux qui rejettent l'avertissement envoyé de Dieu pour préparer la voie pour le second avénement?

Mais ceux qui attendaient le Seigneur en 1843 et en 1844 furent déconcertés en raison du fait que le Seigneur n'est pas venu au temps où ils espéraient le voir. Plusieurs ont considéré ce fait comme preuve que tout le témoignage que nous offrons sur ce sujet doit être rejeté. Nous reconnaissons que les Adventistes furent trompés dans leur attente; mais nous ne sommes pas prêts à admettre qu'un contre-temps fournit, à lui seul, une raison suffisante pour nous justifier en niant que la main de Dieu était dans l'œuvre. L'Eglise fut déconcertée quand Jésus se présenta comme le Messie à la fin de l'œuvre de Jean-Baptiste. Et les disciples de Jésus furent grandement déconcertés quand Celui à qui ils avaient regardé comme devant être le Libérateur d'Israël, fut crucifié par des mains criminelles et impies. Et après sa résurrection, ils furent encore déconcertés, lorsqu'au lieu de le voir rétablir le royaume d'Israël, ils l'entendirent leur déclarer qu'il s'en allait au Père, et qu'il serait séparé d'eux durant une longue période de tribulation et d'angoisse. Un simple contre-temps ne prouve donc pas que ceux qui sont déconcertés ne sont pas engagés à l'œuvre du Seigneur. Cela doit les porter à corriger leurs erreurs, et non pas à perdre confiance en

* Voyez l'ouvrage sur les Sept Trompettes, publié à l'Advent Review Office, Battle Creek, Michigan.

* Advent Herald, le 14 décembre 1850.

** Advent Tracts, Vol. 2, p. 135.

† Mission de Wolff à Bokara.

§ Voix de l'Eglise pp. 342—344.

Dieu. C'est parce que les enfants d'Israël furent trompés dans leur attente dans le désert, qu'ils nièrent si souvent la main de Dieu qui les conduisait. Ils ne sont pas entrés dans la terre promise aussi tôt qu'ils s'attendaient à y entrer; c'est pourquoi ils ont donné lieu aux murmures et à l'incrédulité. Or l'exemple des Israélites nous est donné pour notre instruction, afin que nous ne tombions pas en imitant une semblable incrédulité.

Mais il doit être évident à tous ceux qui étudient les Ecritures, que l'ange qui proclame l'heure du jugement de Dieu, ne donne pas le dernier message de miséricorde. Apoc. 14 présente deux autres proclamations qui doivent suivre la proclamation du premier ange avant la fin de la période d'épreuve. Ce fait suffit pour prouver que la venue du Seigneur ne peut point avoir lieu avant que la deuxième et la troisième proclamation soient ajoutées à la première. Nous voyons la même vérité dans le fait qu'après que l'ange du chapitre 10 a juré qu'il n'y aura plus de temps, une autre œuvre de prophétiser à plusieurs peuples et nations, est annoncée. Ainsi nous comprenons que le premier ange prêche que l'heure du jugement est venue, que nous sommes arrivés à la fin des périodes prophétiques concernant lesquelles cet ange jure qu'il n'y aura plus de temps.

Le jugement doit donc commencer avant la venue de Christ. Car Christ vient pour exécuter la décision du jugement, Jude 14; 15; Matth. 25: 31—46: Jean 5: 27; et au son de la dernière trompette il donnera l'immortalité à tous les justes; mais ce n'est pas alors que les injustes recevront leur rétribution finale, car ils n'auront pas alors été jugés. L'examen qui aura lieu dans le jugement, précèdera la venue du Sauveur pour exécuter la décision du jugement. Ce sera l'œuvre du Père de présider dans cette examen du jugement, tel qu'il est décrit dans Dan. 7. A ce tribunal le Fils termine son œuvre comme Grand Sacrificateur, et il est couronné roi. Alors il vient une seconde fois pour exécuter les décisions de son Père. C'est cette œuvre de jugement par le Père que le premier ange annonce.

La grande période de 2300 jours, qui est la période la plus importante pour marquer le temps défini dans cette proclamation, s'étend jusqu'à la purification du sanctuaire. Il a été clairement démontré que la purification du sanctuaire n'est pas la purification d'aucune partie de notre terre, mais que c'est la dernière œuvre de notre Grand Sacrificateur dans le tabernacle céleste avant sa seconde venue. Et nous entendons que c'est pendant que l'œuvre de la purification du sanctuaire s'achève, que le dernier message de miséricorde est proclamé. Ainsi il est évident que les périodes prophétiques et la proclamation, qui est fondée sur ces périodes, ne s'étendent pas jusqu'à la venue du Seigneur. Voyez Traités Bibliques, N° 5.

CHRIST DANS L'ANCIEN TESTAMENT.

PAR JAMES WHITE, PASTEUR.

LORSQUE tout fut perdu en Adam, le plan de la rédemption par Jésus-Christ fut immédiatement institué; c'est pourquoi Jésus-Christ est représenté comme «l'Agneau, immolé dès la fondation du monde». Apoc. 13: 8. Dans l'âge patriarcal et l'âge judaïque Christ était immolé en figure; dans l'âge chrétien il est immolé en réalité. Les Ecritures ne révèlent qu'un plan par lequel les hommes déchus puissent être sauvés. Il est vrai que la lumière jetant du jour sur le plan de la grâce par Christ, a augmenté à mesure que ce plan s'est developpé sous chaque dispensation. Mais la Bible ne parle nulle part de trois plans de salut dont le premier soit pour l'âge patriarcal, le deuxième pour l'âge judaïque, et le troisième pour l'âge chrétien.

Jésus-Christ est le Rédempteur des pécheurs dans tous les âges de la période d'épreuve. «Et il n'y a point de salut en aucun autre; car aussi il n'y a point sous le ciel d'autre nom qui soit donné aux hommes, par lequel il nous faille être sauvés.» Actes 4: 12. Appuyés sur la raison et sur la révélation, nous protestons contre cette hérésie vague qui enseigne que la loi du Père et l'Evangile du Fils sont opposés l'un à l'autre, et que les hommes qui vivaient sous des dispensations passées pouvaient être sauvés par la loi et sans l'Evangile, tandis que ceux qui vivent sous la présente dispensation peuvent être sauvés par l'Evangile et en négligeant la loi morale. Il était impossible aux pécheurs qui vivaient avant Christ de se préparer pour l'héritage glorieux des saints seulement par leur obéissance à la loi de Dieu. Cette loi est impuissante pour racheter le transgresseur. Aucune loi, humaine ou divine ne se mêle de pardonner le transgresseur. La loi morale est une règle qui approuve toute action juste et sainte, et qui condamne le transgresseur jusqu'à ce qu'il ait subi sa pénalité. C'est tout ce que la loi divine peut faire pour le pécheur. C'est l'Evangile seul qui offre le pardon et le salut. Et sans l'Evangile du Fils de Dieu aucun de ceux qui vivaient dans l'âge patriarcal ou dans l'âge judaïque ne pouvait être sauvé.

L'Evangile est le message réjouissant de la rédemption par Jésus-Christ. Nous demandons: A quelle époque de l'histoire de la race déchue l'Evangile fut-il d'abord proclamé? Fut-ce aux jours de Christ? ou aux jours de Moïse? ou aux jours d'Abraham? ou aux jours d'Adam? Nous discernons clairement la foi et l'espérance de l'Evangile du Fils de Dieu dans la dénonciation que Dieu prononça contre Satan à l'occasion de la chute, à savoir, que la semence de la femme briserait la tête du serpent. Gen. 3: 15. Dans ce décret contre l'auteur du péché et de la mort, nous entendons l'Evangile du Rédempteur aussi distinctement que dans les louanges des anges au-dessus des plaines de Bethléhem, annonçant la naissance de Jésus aux bergers qui gardaient leurs troupeaux durant les veilles de la nuit. Luc 2: 8—14.

Et quand les premiers fils d'Adam amenèrent leurs offrandes à l'Eternel, Caïn, dans son incrédulité, offrit une oblation des fruits de la terre. Mais Abel, par la foi dans le grand Sacrifice pour le péché, qui devait être manifesté dans un lointain avenir offrit des premiers-nés de son troupeau. Dans cette offrande, Abel vit l'Agneau de Dieu, le Rédempteur du monde, et plaça son espérance en Lui. Dans le sang de cette offrande, Abel vit le sang de Jésus-Christ, tout comme nous voyons le Sauveur mourant, dans les emblèmes de la Sainte Cène. Dans ces emblèmes nous voyons Christ versant son sang pour nous sur la croix. Abel vit la même chose dans les victimes sanglantes qu'il offrit à l'Eternel.

«Et l'Eternel eut égard à Abel et à son oblation; mais il n'eut point égard à Caïn, ni à son oblation.» Gen. 4: 4, 5. Abel par son sacrifice montra sa foi dans le Rédempteur qui devait venir. Il scella son caractère comme homme juste et homme de foi; et quoique son acte de foi lui coutât la vie, cet acte le plaça à la tête des saints martyrs de Jésus. Mais l'incrédulité de Caïn fut regardée comme criminelle et prépara la voie au crime horrible dont il se rendit coupable en tuant son frère, et par lequel il scella son caractère comme vagabond sur la terre.

Le onzième chapitre des Hébreux place Abel à la tête des héros de la foi. Paul parle ainsi de son acte de foi en offrant à Dieu son sacrifice, type du Rédempteur qui devait venir: «Par la foi Abel offrit à Dieu un plus excellent sacrifice que Caïn; et par elle il obtint le témoignage d'être juste, à cause que Dieu rendait témoignage de ses dons; et lui, étant mort, parle encore par elle.» Abel se saisit de l'espérance qui était placée devant lui concernant le Rédempteur qui devait être manifesté, et à l'aide de son offrande typique, il reçut Christ comme son Sauveur. Comme il mit le sceau à la foi en offrant à l'Eternel l'emblème le plus convenable de l'Agneau sanglant de Dieu qui ôte les péchés du monde, il obtint le témoignage qu'il était juste aux yeux de Dieu. Et depuis presque six mille ans ce prédicateur éminent de l'Evangile, quoique mort, nous parle de sa foi en Christ.

Jean, le disciple bien-aimé, en contrastant l'incrédulité et l'esprit meurtrier de Caïn avec la foi confiante, l'amour pur et l'obéissance de ceux qui gardent les commandements de Dieu et se saisissent de la foi de Jésus-Christ, dit: «Et que nous ne soyons point comme Caïn, qui était du malin esprit, et qui tua son frère. Mais pour quel sujet le tua-t-il? c'est parceque ses œuvres étaient mauvaises, et que celles de son frère étaient justes.» Abel forma un caractère juste, non seulement en acceptant par la foi le Rédempteur qui viendrait dans la suite mais aussi en perfectionnant en lui la foi salutaire par l'acte de présenter son sacrifice devant l'Eternel son Dieu.

Nous suivons le registre sacré de la race déchue jusqu'aux jours d'Abraham, et là nous trouvons les nouvelles réjouissantes de la rédemption par Jésus-Christ, nouvelles qui furent proclamées au patriarche obéissant et qui devaient se répandre parmi les nations de la terre. C'est ainsi que Paul parle de ce fait: «Aussi l'Ecriture, prévoyant que Dieu justifierait les Gentils par la foi, a auparavant évangélisé (ou prêcha auparavant l'Evangile, trad. anglaise) à Abraham, en lui disant: Toutes les nations seront bénies en toi.» Gal. 3: 8. Ici l'apôtre cite Gen. 12: 3. Voyez verset 7; Chap. 13: 14, 15; 17: 7, 8; 26: 3; 28: 13, où cette promesse se rapporte à la semence d'Abraham.

L'Evangile du Fils de Dieu fut proclamé à Abraham dans cette promesse qui concerne Christ, comme l'apôtre le démontre clairement dans Gal. 3: 16: «Or, les promesses ont été faites à Abraham et à sa semence. Et il n'est pas dit: Et aux semences, comme s'il avait parlé de plusieurs, mais comme parlant d'une seule: Et à ta semence, qui est Christ.» La promesse faite à Abraham annonçant que toutes les familles de la terre seraient bénies, renferme Jésus-Christ comme la seule espérance de salut offerte à toutes les nations. C'est ce qu'enseigne l'apôtre au verset 14: «Afin que la bénédiction d'Abraham parvînt aux Gentils par Jésus-Christ.» Christ était l'objet glorieux de la foi d'Abraham. Cela se voit dans la réponse de Christ aux Juifs qui se glorifiaient en Abraham, l'appelant leur père. «Abraham, votre père, a tressailli de joie de voir cette mienne journée; et il l'a vue et, s'en est réjoui.» Jean 8: 56.

L'Evangile fut prêché aux enfants d'Israël aux jours de Moïse. Dans son épître aux Hébreux, Paul dit: «Car il nous a été évangélisé, comme il le fut à ceux-là; (Car l'Evangile fut prêché à nous, comme il le fut à ceux-là, trad. anglaise); mais la parole de la prédication ne leur servit de rien, parce qu'elle n'était point mêlée avec la foi dans ceux qui l'ouïrent.» Héb. 4: 2. L'apôtre traite ce fait comme étant bien connu. Il enseigne que l'Evangile fut prêché de son temps comme il le fut au temps des pères et sous l'ancienne dispensation, montrant clairement que l'Evangile du Fils de Dieu concernait ceux de l'âge judaïque tout comme il concerne ceux de l'âge chrétien. Il certifie aussi parlant des Hébreux dans le désert, «qu'ils ont tous été baptisés par Moïse, en la nuée et en la mer; et qu'ils ont tous mangé d'une même viande spirituelle; et qu'ils ont tous bu d'un même breuvage spirituel; car ils buvaient de l'eau de la pierre spirituelle qui les suivait; et la pierre était Christ.» 1 Cor. 10: 2—4.

Moïse et les croyants d'entre les Juifs avaient la foi et l'espérance de l'Evangile. Dans le sang de leurs sacrifices, ils voyaient Christ, lequel ils reçurent par la foi. Leur espérance d'une vie future n'était pas en la loi, mais en Christ; car la loi ne peut pas donner la vie à ceux qui l'ont transgressée. Le système typique n'était que l'ombre des bonnes choses à venir, dont Christ comme sacrifice et médiateur était le centre. Ces bonnes choses sont le corps qui jette son ombre dans l'âge judaïque. Les sacrifices sanglants des âges passés n'étaient que l'ombre, tandis que Christ sanglant et cloué sur la croix, était la grande réalité. Le sang des bêtes offertes avec foi par les Juifs portait la pensée en avant en préfigurant le sang de Christ, tout comme le souper du Seigneur et le baptême renvoient l'esprit au passé en représentant les souffrances, la mort et la résurrection de Christ.

Christ était avec Moïse et les enfants d'Israël dans le désert. L'ange qui allait devant eux (Ex. 23: 20, 21, 23; 14: 19; 32: 34; 33: 2, 14; Nom. 20: 16; Jos. 5: 13, 14; Actes 7: 37, 38), était le Seigneur Jésus-Christ. Le récit sacré constate que Josué était près de Jérico, et «qu'il leva les yeux et regarda; et voici, vis-à-vis de lui se tenait debout un homme qui avait son épée nue en sa main; et Josué alla vers lui, et lui dit: Es-tu des nôtres, ou de nos ennemis? Et il dit: Non; mais je suis le chef de l'armée de l'Eternel qui suis venu maintenant.» Jos. 5: 13, 14

Nous ne devons pas entendre par cette déclaration que l'ange était venu pour remplacer Josué comme commandant des armées d'Israël. Josué était encore commandant comme il le paraît d'après le chap. 6: 2. «Et l'Eternel dit à Josué: Regarde, j'ai livré entre tes mains Jérico et son roi, et ses hommes forts et vaillants.» Mais l'ange était venu à l'aide de Josué, comme capitaine de l'armée céleste et angélique.

Le capitaine de l'armée de l'Eternel est le chef des anges loyaux, ou l'Archange de Jude 9, et «le Seigneur lui-même» de 1 Thess. 4: 16. Et tandis que Josué devait conduire les armées d'Israël autour de Jérico, une partie des sacrificateurs portant l'arche de Dieu contenant les dix commandements, et sept sacrificateurs portant sept trompettes de cornes de bélier devant l'arche de Dieu, le Fils de Dieu devait conduire les armées invisibles.

Un archevêque est le chef de plusieurs évêques, et l'archange est le chef des anges. Christ est à la tête de tous les saints anges, et ainsi il est le capitaine de l'armée de l'Eternel. L'Apocalypse, parlant du temps de l'origine du péché, dit: «Et il y eut une bataille au ciel: Michel et ses anges combattaient contre le dragon.» Apoc. 12: 7. Et comme capitaine de l'armée de l'Eternel, le Fils de Dieu est représenté au chap. 19: 11—16 comme venant sur un cheval blanc, les armées du ciel le suivant.

Josué n'avait point d'engins pour démolir les murs de Jérico. A son commandement les hommes armés passèrent devant les sacrificateurs qui sonnaient des trompettes et devant ceux qui portaient l'arche de Dieu, et l'arrière-garde suivait après l'arche. Dans ce simple arrangement il n'y avait aucune manifestation spéciale de force physique. L'œuvre d'abattre la forte muraille de Jérico fut laissée pour les mains invisibles de l'armée céleste commandée par le Fils de Dieu.

La victoire fut complète. «Le peuple donc jeta des cris de joie, et on sonna des cors. Et quand le peuple eut ouïe le son des cors et eut jeté un grand cri de joie, la muraille tomba sous soi; et le peuple monta dans la ville, chacun vis-à-vis de soi, et ils la prirent.» Jos. 6: 20. Et c'est un fait très-intéressant pour ceux qui gardent «les commandements de Dieu et la foi de Jésus» sous le troisième message (Apoc. 14: 12), que parmi les moyens employés pour obtenir cette grande victoire aux jours de Josué, étaient les dix commandements dans l'arche, et la direction du Fils de Dieu.

Et ce n'est pas un ange ordinaire que celui dont il est parlé dans Ex. 23: 20, 21; «Voici, j'envoie un ange devant toi, afin qu'il te garde dans le chemin et qu'il t'introduise au lieu que je t'ai préparé. Donne-toi garde de provoquer sa colère, et écoute sa voix, et ne l'irrite point; car il ne pardonnera point votre péché, parce que mon nom est en lui.» Ce langage ne peut s'appliquer qu'au Fils de Dieu.

Christ est l'ange qui était avec Moïse sur la montagne de Sinaï. Etienne, le premier martyr depuis la mort de Christ, donne ce témoignage important. Les mots entre crochets expriment nos convictions quant aux personnages dont il s'agit dans Actes 7: 38: «C'est celui [Moïse] qui fut en l'assemblée au désert, avec l'ange [Christ] qui lui parlait [à Moïse] sur la montagne de Sinaï, et qui fut avec nos pères, et reçut les paroles de vie pour nous les donner.» En face de ce passage, la conclusion que ce fut le Fils de Dieu qui prononça les dix commandements du haut de Sinaï, nous paraît irrésistible.

Dans les temps de trouble, il faut moins se préoccuper de sa sûreté que de son devoir. (Hammond)

Ouvre ta bouche et je la remplirai. Psaume 81, 10.

Nous attendrons davantage d'un prince que d'un mendiant. C'est la bonne volonté sans ressources; et alors c'est en vain que nous nous adresserions à lui: il pourrait avoir fort regret de nous refuser, et n'être pas, pour tout cela, plus capable de nous venir en aide. Lorsque la femme crie: *O roi, aide-moi!* il répond: Comment t'aiderais-je? 2 Rois 6. Mais nous fléchissons les genoux devant un roi d'une infinie grandeur, et qui est *le Seigneur de toutes choses*. Donner un monde serait moins pour lui, que, pour nous donner un morceau de pain. Lorsqu'un jour Alexandre le conquérant accordait une une haute faveur à un pauvre homme, celui-ci, par modestie, hésitait à accepter: «C'est trop pour moi de recevoir tout cela!» disait-il. — «Mais ce n'est pas trop pour moi de le donner,» répondit Alexandre. — Ainsi Dieu donne en proportion de ce qu'il est. Quand nous le prions, ne craignons pas de lui demander selon cette mesure.

LES SIGNES DES TEMPS

„Heureux ceux qui font ses commandements."

Bale (Suisse), Janvier 1878.

JAMES WHITE, J. N. ANDREWS, URIAH SMITH, } RÉDACTEURS

PENSÉES SUR LE LIVRE DE DANIEL.

EXPLICATION DU CHAPITRE 4 : 19—37.

Versets 19—27. «Alors Daniel, dont le nom était Beltesatsar, demeura tout étonné environ une heure, et ses pensées le troublaient; et le roi lui parla, et dit: Beltesatsar, que le songe ni son interprétation ne te troublent point. Et Beltesatsar répondit, et dit: Mon seigneur, que le songe arrive à ceux qui t'ont en haine, et son interprétation à tes ennemis! L'arbre que tu as vu, qui était devenu grand et fort, dont le sommet touchait les cieux, et qui se faisait voir par toute la terre, et dont le branchage était beau, et le fruit abondant, et auquel il y avait de quoi manger pour tous, sous lequel demeuraient les bêtes des champs, et aux branches duquel habitaient les oiseaux des cieux; c'est toi-même, ô roi! qui est devenu grand et fort, tellement que ta grandeur s'est accrue et est parvenue jusqu'aux cieux, et ta domination jusqu'au bout de la terre. Mais quant à ce que le roi a vu le veillant et le saint qui descendait des cieux, et qui disait: Coupez l'arbre et l'ébranchez; toutefois laissez le tronc de ses racines dans la terre, et qu'il soit lié avec des liens de fer et d'airain parmi l'herbe des champs, qu'il soit arrosé de la rosée des cieux, et qu'il ait sa portion avec les bêtes des champs, jusqu'à ce que sept temps soient passés sur lui; c'en est ici l'interprétation, ô roi! et c'est ici le décret du Souverain, qui est venu sur le roi, mon seigneur: C'est qu'on te chassera d'entre les hommes; ton habitation sera avec les bêtes des champs, et on te paîtra d'herbe comme les bœufs, et tu seras arrosé de la rosée des cieux, et sept temps passeront sur toi, jusqu'à ce que tu connaisses que le Souverain domine sur le royaume des hommes, et qu'il le donne à qui il lui plaît. Mais quant à ce qui a été dit, qu'on laissât le tronc des racines de cet arbre-là, c'est que ton royaume te sera rendu, dès que tu auras connu que les cieux dominent. C'est pourquoi, ô roi! que mon conseil te soit agréable, et rachète tes péchés par la justice, et tes iniquités en faisant miséricorde aux pauvres; voici, ce sera une prolongation à ta prospérité.»

L'hésitation de Daniel, qui demeura étonné pendant une heure, ne provenait pas de quelque difficulté pour lui d'expliquer le songe, mais de ce que c'était une chose bien délicate à faire connaître au roi. Daniel avait reçu des faveurs du roi, rien que des faveurs, pour autant que nous sachions, et c'était pénible pour lui d'être porteur d'une si terrible menace de jugement contre lui, telle que celle qui était renfermée dans ce songe. Il était troublé en pensant à la manière dont il pouvait le mieux faire connaître la chose au roi. Il semble que le roi entrevoit quelque chose de fâcheux; et veuille rassurer le prophète en lui disant de ne point se troubler à cause du songe ou à cause de son interprétation. Il veut dire: N'hésite pas à le faire connaître quelle que puisse être la sentence portée contre moi. Ainsi rassuré, Daniel parle; et où pourrions-nous trouver un parallèle à la force et à la délicatesse de ces paroles: «Que le songe arrive à ceux qui t'ont en haine, et son interprétation à tes ennemis.» Ce songe renferme un malheur que nous voudrions voir venir sur vos ennemis plutôt que sur vous.

Nébucadnetsar avait fait une exposition minutieuse du songe; et aussitôt que Daniel l'eut informé que le songe se rapportait à lui-même, il reconnut que Daniel avait prononcé sa propre sentence. L'interprétation qui suit est si claire qu'il n'est pas besoin de nous y arrêter. Les jugements dont le roi était menacé étaient conditionnels. Ils devaient enseigner au roi que les cieux gouvernent; le mot cieux étant mis ici pour Dieu, le gouverneur des cieux, Daniel en prend occasion de donner au roi un conseil au sujet du jugement dont il était menacé. Mais il ne le fait pas avec rudesse et du ton d'un censeur. La bonté et la persuasion sont les armes qu'il préfère manier: «Que mon conseil te soit agréable.» C'est ainsi que l'apôtre supplie les hommes de supporter la parole d'exhortation. Héb. 13: 22. Si le roi voulait racheter ses péchés par la justice, et ses iniquités en faisant miséricorde aux pauvres, il pourrait y avoir une prolongation à sa prospérité, ou comme dit le texte grec, «une guérison pour tes erreurs.» C'est-à-dire, qu'il pouvait même détourner le jugement que le Seigneur avait le dessein de faire venir sur lui.

Versets 28—33. «Toutes ces choses arrivèrent au roi Nébucadnetsar. Au bout de douze mois, il se promenait dans le palais royal de Babylone; et le roi, prenant la parole, dit: N'est-ce pas ici Babylone la grande, que j'ai bâtie pour être la demeure royale, par le pouvoir de ma force, et pour la gloire de ma magnificence? La parole était encore dans la bouche du roi, quand une voix vint des cieux, disant: Roi Nébucadnetsar, on t'annonce que ton royaume te va être ôté; et on va te chasser d'entre les hommes, et ton habitation sera avec les bêtes des champs; on te paîtra d'herbe comme les bœufs, et sept temps passeront sur toi, jusqu'à ce que tu connaisses que le Souverain domine sur le royaume des hommes, et qu'il le donne à qui il lui plaît. A cette même heure-là, cette parole fut accomplie sur Nébucadnetsar, et il fut chassé d'entre les hommes; il mangea l'herbe comme les bœufs, et son corps fut arrosé de la rosée des cieux, jusqu'à ce que son poil crût comme celui de l'aigle, et ses ongles comme ceux des oiseaux.»

Nébucadnetsar manqua de profiter de l'avertissement qu'il avait reçu. Pourtant Dieu le supporta douze mois avant de le frapper. Pendant tout ce temps son cœur fut rempli d'orgueil. A la fin, cet orgueil atteignit un tel degré que Dieu ne put le supporter. Le roi se promenait dans son palais, et comme il contemplait les merveilles de cette merveille du monde, Babylone la grande, la reine des empires, il oublia la source de toute cette force et de toute cette grandeur, et s'écria: N'est-ce pas ici la grande Babylone que j'ai bâtie? Le temps de son humiliation était venu. Une voix du ciel annonce de nouveau le terrible jugement, et la providence divine en commence tout de suite l'exécution. Sa raison l'abandonna. La pompe et la gloire de sa grande ville ne le charma plus longtemps, quand Dieu d'un attouchement de son doigt lui enleva la faculté de les apprécier et d'en jouir. On le vit fuir dès ce moment les habitations des hommes et rechercher une demeure et des compagnons parmi les bêtes des forêts.

Versets 34—37. «Mais à la fin de ces jours-là, moi, Nébucadnetsar, je levai mes yeux vers les cieux; mon sens me revint, je bénis le Souverain, je louai et j'honorai celui qui vit éternellement, duquel la puissance est une puissance éternelle, et le règne de génération en génération; et au prix duquel tous les habitants de la terre ne sont rien estimés: il fait ce qui lui plaît, tant dans l'armée des cieux que parmi les habitants de la terre; et il n'y a personne qui empêche sa main, et qui lui dise: Qu'as-tu fait? En ce temps-là, mon sens me revint, et je retournai à la gloire de mon royaume; ma magnificence et ma splendeur me furent rendues, et mes conseillers et mes gentilshommes me redemandèrent: je fus rétabli dans mon royaume, et ma gloire fut augmentée. Maintenant donc, moi, Nébucadnetsar, je loue, j'exalte, et je glorifie le Roi des cieux, duquel toutes les œuvres sont véritables, ses voies justes, et qui peut abaisser ceux qui marchent avec orgueil.»

A la fin des sept ans, Dieu retira sa main punissante, et le sens et la raison revinrent de nouveau au roi. Son premier acte alors fut de bénir le Très-Haut. A cet égard, Matthew Henry fait une remarque bien juste: «On peut justement reconnaître la nullité, le vide de l'intelligence qui ne bénit et ne loue pas Dieu; et les hommes n'emploient jamais leur raison justement que lorsqu'ils commencent à être religieux, et ils ne vivent comme des hommes que lorsqu'ils vivent pour la gloire de Dieu. Comme la raison est le *substratum* ou le sujet de la religion (de manière que les créatures qui n'ont point de raison sont incapables d'avoir de la religion), ainsi la religion est la couronne de gloire de la raison, et nous avons notre raison en vain, et le jour viendra où nous regretterons d'avoir eu une intelligence si nous ne l'avons pas employée à glorifier Dieu.»

Son honneur et sa magnificence lui furent rendus, ses conseillers le recherchèrent et il fut rétabli dans son royaume. Il lui avait été promis, verset 26, que son royaume lui serait laissé. Pendant sa folie, son fils, Evil-Mérodach, régna, dit-on comme régent, à sa place. L'interprétation que Daniel fit du songe du roi, fut sans doute connue dans le palais, et fut probablement plus ou moins un sujet de conversation. C'est pourquoi le retour de Nébucadnetsar sur son trône doit avoir été prévu et attendu avec intérêt. Nous ne savons pourquoi on le laissa faire sa demeure dans les champs dans une telle condition d'abandon, au lieu d'être convenablement soigné par les employés du palais. On suppose qu'il s'échappa habilement du palais et évita toute recherche.

L'affliction est l'effet pour lequel elle était désignée. Il avait appris la leçon d'humilité, et il ne l'oublia point quand sa prospérité revint. Il fut prêt à reconnaître que le Souverain règne sur les royaumes du monde et les remet à qui il lui plaît. Et il envoya dans tout son royaume une proclamation, faisant connaître son orgueil, et un manifeste de louange et d'adoration au Roi du Ciel.

C'est la dernière mention de Nébucadnetsar que nous ayons dans les Saintes Ecritures. Cet édit porte dans une version autorisée, dit le doct. Clarke, la date de 563 avant J.-C., une année avant la mort de Nébucadnetsar; dans d'autres versions cet édit est placé dix-sept ans avant sa mort. Quoi qu'il en soit, il n'est pas probable qu'il retomba dans l'idolâtrie; il mourut plutôt dans la foi au Dieu d'Israël.

Ainsi se termina la vie de cet homme remarquable. Malgré toutes les tentations attachées à sa haute position, et les péchés des temps idolâtres où il vivait, et le système païen sous lequel il fut élevé, ne pouvons-nous pas supposer que Dieu vit en lui la droiture du cœur, l'intégrité et la pureté des intentions, qu'Il pouvait employer à la gloire de son nom? De là cette merveilleuse conduite du Seigneur qui semblait désigner à éloigner de lui sa fausse religion, et l'attacher au service du vrai Dieu. Nous avons d'abord, le songe de la grande statue, renfermant une leçon d'une grande valeur pour toutes les générations à venir. Secondement, l'expérience qu'il fit avec Sadrac, Mésac et Habed-Négo, à l'égard de la statue d'or où il fut de nouveau conduit à reconnaître la suprématie du vrai Dieu. Et à la fin, nous avons les incidents merveilleux racontés dans ce chapitre, montrant les efforts incessants du Seigneur pour l'amener à une pleine connaissance de lui-même. Et le résultat semble avoir été pleinement accompli. C'est dans cet état que se termina sa vie, paisible et sereine, illuminée par la lumière de la céleste vérité. Et ne pouvons-nous pas espérer que cet homme, l'un des plus grands caractères historiques, le plus illustre roi du premier royaume prophétique, la tête d'or, pût finalement avoir part à ce royaume, devant lequel tous les royaumes terrestres deviendront comme du chaume, dont la gloire ne s'obscurcira jamais, et dont la domination n'aura point de fin? U. S.

CHRIST A-T-IL PROMIS DES SIGNES DE SA VENUE?

Christ commanda à ses serviteurs d'attendre son retour. Matth. 24: 33, 42. Mais de quelle manière devaient-ils l'attendre? L'auteur du traité intitulé: «La Venue du Seigneur,» nie que Christ ait promis des signes par lesquels ses saints sauraient quand il serait sur le point de venir les enlever à lui. Voyez pages 18—23. Il nous accuse de commettre une grande erreur, parce que nous disons que Christ, dans Matth. 24, prédit une succession d'événements à la fin desquels devaient paraître les signes de sa venue immédiate. Il dit (page 22) que notre doctrine justifierait le méchant serviteur, lorsqu'il dit: «Mon maître tarde à venir,» et cependant il sait que nous enseignons que cette succession d'événements et les signes promis par Christ ont eu lieu, et que Christ est à la porte. Il ne peut pas dire non plus que si notre doctrine est vraie, ceux qui ont entendu Christ parler des choses qui devaient précéder sa venue, auraient eu raison d'employer le langage du méchant serviteur; car Christ a parlé de ces choses avec une telle précaution qu'aucun de ceux qui l'ont entendu n'aurait pu dire que tout ce que le Sauveur avait prédit n'arriverait pendant leur vie.

Mais cet écrivain dit que Christ enseigna à ses disciples à attendre son retour sans chercher aucun signe précurseur de sa venue. Page 19. La question qui existe maintenant entre nous à l'égard du discours du Seigneur, rapporté dans Matth. 24; Marc 13; Luc 21, est celle-ci: Sommes-nous dans l'erreur parce que nous reconnaissons que Christ a dit que certains événements devaient précéder son retour, ou l'auteur est-il injuste de nous accuser d'erreur à ce sujet? Les paroles de Christ répondront. Le discours du Sauveur fut adressé aux disciples en réponse à cette question: «Dis-nous quand ces choses arriveront, et quel sera le signe de ton avénement et de la fin du monde.» Matth. 24: 3. Si notre auteur est correct, Christ dut répondre: «Aucun signe ne précédera ma venue et vous devrez attendre mon retour depuis le moment où je vous aurai quittés.» Christ parla-t-il ainsi? Non; mais sa réponse fut précisément le contraire, comme nous allons le montrer. J. N. A.

L'ENSEIGNEMENT DE CHRIST DANS MATTH. 24.

Dans ce chapitre Christ répond à cette question: «Quel sera le signe de ton avénement?» Voyons quelle est la réponse du Sauveur. Dit-il à ses disciples: 1° Il ne vous est donné aucun signe pour vous montrer que mon retour est proche, ou 2° Il n'est pas convenable que je réponde à votre question, ou 3° Leur annonce-t-il les événements qui devaient précéder sa venue? S'il leur avait donné la première ou la seconde de ces réponses il aurait justifié la manière de voir de notre ami; mais s'il leur a donné la troisième, il a justifié nos vues. Quelqu'un peut-il lire ce chapitre sans voir que Christ a parlé des événements qui devaient précéder sa venue? Considérons maintenant les événements que Christ a prédits.

Le Sauveur commence par prémunir ses disciples contre les faux christs; car il en viendrait un grand nombre qui en séduiraient plusieurs. Vers. 4, 5. Les disciples donc savaient que leur Seigneur ne viendrait pas avant l'arrivée de ces faux christs. Notre Seigneur continue en disant qu'il y aurait des guerres et des bruits de guerres, mais que cela n'était pas le signe de sa venue; car ce ne serait pas encore la fin. Vers. 6. Ensuite il ajoute à ceci la déclaration qu'il y aurait des famines, des pestes et des tremblements de terre; mais ce ne devait être qu'un commencement de douleurs. Vers. 7, 8. Les disciples savaient donc certainement que ces choses-là devaient arriver avant qu'ils fussent enlevés par leur Seigneur. Ils savaient aussi qu'une plus grande détresse encore les attendait.

Mais Christ ne s'arrêta pas là. Il dit que pendant que ces choses auraient lieu, ses serviteurs seraient livrés pour être affligés et pour être tués. Vers. 9. Il ajoute que plusieurs seraient scandalisés et se trahiraient l'un l'autre. Vers. 10. Il prédit ensuite l'arrivée de faux prophètes. Il leur dit aussi que l'amour de plusieurs se refroidirait parce que l'iniquité abonderait et qu'il n'y aurait que ceux qui persévéreraient jusqu'à la fin qui seraient sauvés. Vers. 11—13. Voilà quel devait être le cours général des événements successifs qui devaient occuper le temps jusqu'à la fin; mais ces événements n'étaient pas les signes de la fin; toutefois les disciples savaient qu'elle ne viendrait pas avant que ces événements n'eussent d'abord eu lieu.

Alors Christ donne à ses disciples le signe spécial de la fin. «Et cet évangile du royaume sera prêchée dans toute la terre habitable, pour servir de témoignage à toutes les nations; et alors viendra la fin.» Vers. 14. Par conséquent, les disciples savaient qu'ils avaient une tâche assignée et qu'ils ne seraient pas enlevés de la terre jusqu'à ce qu'ils l'eussent accomplie. Lorsqu'il était sur le point de monter au ciel il leur donna des ordres touchant cette œuvre, et il leur promit d'être avec eux jusqu'à la fin du monde. Matth. 28: 19, 20; Marc 16: 15. L'accomplissement de cette œuvre devait être pour eux le signe que la fin était proche; c'est pourquoi ils savaient qu'ils ne rencontreraient pas leur Seigneur avant qu'elle fût accomplie.

Mais notre Seigneur, en donnant l'ordre général des événements qui devaient se succéder jusqu'à la fin, n'a pas encore répondu à la question des disciples concernant la destruction de Jérusalem. Il y répond maintenant, et en le faisant il fait l'histoire prophétique de son Eglise, de-

puis le temps de la destruction de Jérusalem jusqu'à son retour sur les nuées du ciel. Quand ils verraient Jérusalem environnée d'armées, ils sauraient que sa destruction était proche. Luc 21: 20, 21; Matth. 24: 15, 16; Marc 13: 14. Lorsqu'ils verraient ce signe ils devaient s'enfuir sans délai pour sauver leur vie. Ils ignoraient si ce signe arriverait bientôt, mais ils savaient que Christ ne viendrait qu'après cet événement. Mais d'autres événements devaient avoir lieu après celui-ci, comme nous allons le prouver. J. N. A.

LA GRANDE TRIBULATION ET LES SIGNES.

LA destruction de Jérusalem devait précéder la venue de Christ; mais d'autres événements devaient s'accomplir après cette destruction et avant que Christ enlevât son peuple pour être avec lui. Christ nous parle de ce que le prophète Daniel dit concernant le pouvoir qui détruirait la ville et qui persécuterait le peuple de Dieu. Matth. 24: 15—21. Sans doute il est ici question du pouvoir romain. Les élus ne furent pas enveloppés dans la destruction de Jérusalem; car ils s'enfuirent aux montagnes lorsqu'ils virent le signe que Christ avait promis. Vers cette époque le pouvoir romain commença une guerre cruelle contre les saints; d'abord dans les dix persécutions païennes, et ensuite dans la terrible persécution qui eut lieu sous la papauté, et qui fut la plus grande de toutes les tribulations que les élus dussent traverser. Cette tribulation est prédite dans Dan. 7: 25, où un espace de temps est assigné pour la durée de cette guerre contre les saints. Ces jours-là devaient être abrégés par la providence de Dieu, de crainte que les justes ne fussent exterminés. Matth. 24: 21, 22. Au milieu de cette affliction, de faux christs et de faux prophètes s'élèveraient et feraient de grands prodiges, de manière à séduire les élus mêmes s'il était possible. Christ avertit ses serviteurs en disant: « Voici, je vous l'ai prédit. » Vers. 23, 24. Les saints ne devaient pas être enlevés avant que cette prophétie eût été accomplie. La grande tribulation que les élus allaient traverser devait précéder le retour de Christ.

Ensuite Christ annonce les signes précurseurs de sa venue. Il dit qu'aussitôt après cette tribulation le soleil serait obscurci, la lune ne donnerait plus sa lumière, les étoiles tomberaient du ciel et les vertus des cieux seraient ébranlées, et qu'alors le signe du Fils de l'homme paraîtrait dans le ciel. Puis ils verraient le Fils de l'homme lui-même venant sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande gloire. Vers. 29—31. Et il ajoute que quand ils verraient toutes ces choses ils sauraient que sa venue est proche. Vers. 32, 33. La génération qui verrait ces signes ne passerait pas avant que Christ eût paru dans sa gloire. Vers. 34. Nous avons donc prouvé que Christ a répondu aux trois questions qui lui avaient été adressées, et qu'il a non seulement donné une succession d'événements qui devaient précéder sa venue, mais encore qu'il a indiqué les signes particuliers de la destruction de Jérusalem, de sa venue, personnelle et de la fin du monde. Mais l'auteur du traité a une théorie par laquelle il évite ces déclarations de Christ, et c'est ce que nous allons examiner.

COMMENT LES SIGNES DE MATTH. 24 SONT MIS DE COTÉ.

NOTRE ami ne peut pas nier que Christ a parlé des événements qui nous occupent, mais il essaye de prouver qu'ils doivent tous avoir leur accomplissement après que Christ sera venu secrètement enlever son Eglise. Il cite Matth. 24: 44, où il est recommandé aux disciples de se tenir prêts, car le Fils de l'homme viendrait à l'heure qu'ils ne penseraient point. Page 19. Or, ce verset se trouve dans le même chapitre que les signes que nous avons déjà examinés, et il ne contredit nullement les versets précédents. Le Sauveur, en parlant des événements qui devaient précéder sa venue ne l'a pas fait de manière à laisser supposer qu'il dût s'écouler un long espace de temps avant leur accomplissement. Il ne dit pas non plus que les signes qu'il donnait devaient indiquer le moment précis de sa venue, mais montrer que cette venue était proche. Ce n'était pas pour mettre un empêchement à l'attente de l'Eglise que le Seigneur donna ces signes, mais au contraire afin qu'elle fût encouragée à veiller et à attendre. Mais le verset 44 forme une partie de l'exhortation adressée à ceux qui verraient les signes mentionnés dans les versets précédents. L'auteur applique l'exhortation à ceux qui vivent de notre temps, afin de prouver que nous ne pouvons rien savoir concernant la venue de Christ, mais il enseigne en même temps que les signes ne paraîtront pas avant que l'Eglise ait été enlevée. Nous disons que si les signes sont pour ceux qui seront laissés sur la terre après la secrète venue de Christ, l'exhortation ne s'applique pas à ceux qui vivent de notre temps. Si donc notre ami veut que le verset 44 enseigne que ceux qui verront les signes ne pourront pas connaître par là quand Christ est proche, tandis que le vers. 33 assure qu'ils pourront connaître par ces signes quand il est à la porte, il se contredit lui-même et ce n'est pas à nous, mais à lui de réparer son erreur. Il enseigne (page 24) que ceux qui vivront dans ce prétendu âge futur sauront par les signes quand leur délivrance est proche; mais il oublie qu'à la page 19 il s'est servi du verset 44 pour prouver qu'on ne peut rien savoir par les signes.

Pour prouver qu'il ne doit y avoir aucun signe de la venue de Christ, notre ami présente une autre preuve, savoir: Luc 12: 35, 36, où il est ordonné aux serviteurs de Christ d'être comme des hommes qui attendent le retour de leur Seigneur lorsqu'il reviendra des noces. Page 19. Il pense qu'il aurait été impossible à ses serviteurs d'attendre leur maître s'ils avaient su que des signes devaient paraître avant son retour. Mais s'ils ne veillent pas ils ne remarqueront pas les signes. Les disciples qui veillaient virent le signe que Christ avait promis concernant la destruction de Jérusalem, et ils s'enfuirent. Les Juifs, qui ne veillaient pas, ne reconnurent pas le signe, et furent enveloppés dans la destruction de leur ville. Il n'y a pas de contradiction dans les paroles de Christ. Celui qui a commandé aux Saints de veiller parce qu'ils ne savaient pas quand le temps viendrait, et d'être comme ceux qui attendent le retour de leur Seigneur, a aussi promis des signes par lesquels ils connaîtraient quand il serait proche. L'auteur du traité est enfin forcé de dire:

« Sans doute le Seigneur avait une intention quand il a prononcé ce discours, et qu'il a parlé d'événements à venir et de signes. Matth. 24. Il répondait à la question des disciples: « Dis-nous quand ces choses arriveront (le temple détruit), et quel sera le signe de ta venue et de la consommation du siècle.» Page 23.

Cela est précisément ce que nous avons dit. C'est la doctrine même que l'auteur du traité a condamnée comme une grave erreur. A-t-il donc changé d'idée et adopté la doctrine qu'il avait auparavant condamnée? Ce n'est pas là ce qu'il veut dire; il croit que Christ, en réponse à cette question: « Quel sera le signe de ta venue? » donna certains événements et certains signes qui devaient indiquer l'approche du moment de son apparition sur les nuées du ciel, pour rassembler les Juifs élus; mais il croit qu'avant ces événements, Christ viendra secrètement enlever tous ses saints! S'il en est ainsi, aucun de ceux à qui les paroles de Christ ont été adressées, et, en [illegible] aucun membre de son Eglise n'a [illegible] intérêt personnel quelconque dans la réponse que Christ donna. Voyez pages 13—15, 23, 24.

Pourquoi donc, en réponse à la question anxieuse des disciples, notre Seigneur donne-t-il de telles instructions? Pourquoi leur dit-il, au sujet des événements qu'il leur prédisait: « Vous verrez » et « vous entendrez » s'ils ne devaient ni voir ni entendre aucune de ces choses? Voyez Matth. 24: 4, 6, 9, 15, 20, 25, 26, 33. Et sur quelle autorité l'auteur du traité s'appuie-t-il pour affirmer que toutes ces choses auront lieu après l'enlèvement de l'Eglise? Christ parle-t-il dans ce passage ou dans un passage quelconque de cet événement secret? Pas du tout. Si un tel événement eût existé dans la pensée du Seigneur, n'était-ce pas alors le moment de le révéler? Pourquoi donc Christ l'a-t-il passé sous silence? Et comment notre ami sait-il qu'un tel événement doit avoir lieu? Pourquoi Christ évita-t-il de dire aux disciples les choses qu'il leur importait de connaître, et pourquoi leur donna-t-il des instructions qui ne les concernaient nullement? De telles instructions n'auraient-elles pas été propres à les égarer à moins que Christ ne leur eût dit ouvertement: « Ces choses ne vous concernent pas, mais elles sont pour une autre classe de personnes?» Y eût-il dans les paroles de Christ la moindre allusion qui eût pu donner aux disciples l'idée que ce discours ne se rapportait pas à eux, mais à un peuple qui serait sur la terre après l'enlèvement de l'Eglise?

Lorsque Christ eut annoncé à ses disciples, d'une manière si positive, qu'il s'élèverait de faux christs et de faux prophètes, et qu'il leur eut prédit qu'ils auraient à passer par une terrible persécution, n'auraient-ils pas été grandement étonnés, si quelque docteur, ayant les mêmes vues que notre ami, leur eût dit: « Vous ne verrez aucune de ces choses; ces calamités viendront sur les Juifs élus qui vivront après que Christ vous aura enlevés de la terre?» Et si cette interprétation agréable eût été reçue, l'Eglise n'aurait-elle pas éprouvé une surprise affligeante lorsque, dans la suite, elle aurait rencontré les malheurs mêmes dont Christ l'avait avertie? Tout lecteur intelligent ne sait-il pas que ces choses-là ont été accomplies dans l'histoire de l'Eglise? Et notre ami ne le sait-il pas aussi très-bien? Pourquoi donc prend-il la grande responsabilité de renverser les paroles de Christ? Mais il a une théorie par laquelle il enseigne que la prophétie a un double accomplissement; et c'est le sujet que nous allons maintenant examiner. J. N. A.

LA THEORIE DU DOUBLE ACCOMPLISSEMENT DE LA PROPHETIE DE MATTHIEU 24.

NOTRE ami voit la force de ces faits: que de faux christs et de faux prophètes se sont élevés, et que l'Eglise a traversé une terrible persécution, ainsi que Christ l'avait prédit. En présence de tels faits il est difficile de dire que la prédiction de Christ concernant ces choses ne doit avoir son accomplissement qu'après qu'il aura enlevé son Eglise. Mais si cette prédiction doit être accomplie avant que Christ vienne chercher ses saints, alors la doctrine qui enseigne que l'Eglise n'était autorisée à attendre aucun événement avant qu'elle fût enlevée de la terre est fausse. Ainsi, il a recours à la théorie des deux accomplissements des paroles de Christ, puis il dit:

« On peut considérer le commencement du chapitre comme ayant reçu un premier accomplissement dans les événements passés, sauf que le Seigneur ne lie pas à la destruction du temple les événements qu'il mentionne, mais qu'il les lie à la profanation du temple (verset 15), événement qui n'a pas encore eu lieu depuis que ces paroles ont été prononcées.» Page 23.

Mais cette théorie ne lui aide nullement à se tirer d'affaires; car si la première partie de Matth. 24 doit être accomplie deux fois, et si l'un de ces accomplissements doit précéder le secret avénement de Christ, alors cet avénement ne devait avoir lieu qu'après que ces choses seraient accomplies. Ainsi notre ami reconnaît que nous avons parlé selon la vérité lorsque nous avons dit que Christ a prédit que certains événements auraient lieu avant qu'il vienne enlever son Eglise. Mais sa doctrine d'un secret avénement et d'un second accomplissement de la prophétie de Christ ne se trouve point dans la Bible.

La question qui fut adressée à Christ concernait le temps où le temple qui existait alors devait être détruit. Matth. 24: 1—3. Il répondit longuement à cette question ainsi qu'aux autres; mais cet auteur enseigne que ses paroles n'ont aucun rapport à la destruction du temple qui existait alors; mais qu'elles se rapportaient à la profanation d'un temple qui ne devait être bâti qu'après le secret avénement de Christ. Voyez pages 23—25. Ici encore, si nous pouvons croire notre ami, nous avons un spectacle étrange. Le Fils de Dieu, répondant à une question importante en donnant des instructions qui ne pouvaient être d'aucun profit à ses auditeurs, tandis qu'il leur cache celles qui leur étaient de la plus haute importance. Il importait beaucoup à ceux qui vivaient alors de savoir quand le temple qui existait de leur temps devait être détruit; car ils devaient s'enfuir pour sauver leur vie. Mais l'auteur enseigne que Christ n'a pas parlé aux disciples du temple qui était alors debout, et qui était l'objet de leur question; mais qu'il leur a parlé d'un temple qui n'existait pas encore, et au sujet duquel ils n'avaient rien demandé. Notre ami affirme cela, bien qu'il ne puisse point prouver que Christ ait fait une allusion quelconque à un tel changement de sujet. Nous savons que cela est faux, car si nous comparons Matth. 24: 15, 16 avec Luc 21: 20, 21, nous verrons que les paroles de Christ furent accomplies lorsque les armées romaines, avec leurs étendards, auxquels elles rendaient un culte idolâtre, environnèrent la ville de Jérusalem. Puis le temps vint où les disciples devaient s'enfuir selon l'instruction de leur Seigneur; ils obéirent et sauvèrent leur vie.

C'était le pouvoir romain qui, selon Dan. 9: 26, 27; Matth. 24: 15; Luc 21: 20, 21, devait détruire Jérusalem. Ce fut aussi le même pouvoir qui infligea à l'Eglise les dix persécutions païennes, ainsi que la persécution plus terrible encore qui eut lieu sous la papauté. Dan. 7: 25. La papauté a eu son siége non pas à Jérusalem, mais dans Rome même. Apoc. 13: 2. Elle n'a jamais aspiré à s'asseoir dans le temple de la sacrificature lévitique; mais elle a toujours cherché à avoir une autorité absolue sur l'Eglise de Dieu; et Paul emploie l'expression « temple de Dieu » en rapport avec l'Eglise. 1 Cor. 3: 17; Eph. 2: 20, 21; 1 Tim. 3: 15; 2 Thess. 2: 4. Mais notre ami pense que l'homme de péché doit littéralement s'asseoir dans un temple qui doit être bâti à Jérusalem, après que Christ aura enlevé les siens. Pages 22, 24, 25. Mais Paul enseigne que l'homme de péché doit être détruit par l'éclat de l'avénement de Christ. 2 Thess. 2: 8. Si cet écrivain n'était pas tellement pénétré de la théorie d'une secrète venue de Christ, précédant son avénement pour détruire l'homme de péché, il verrait que l'homme de péché accomplit son œuvre avant la venue de Christ et non après. La théorie de ce secret avénement constitue le fondement de sa doctrine; mais ce secret avénement n'est mentionné nulle part dans la Bible.

L'auteur du traité pense que Satan ne manifestera son plus grand pouvoir qu'après l'enlèvement des saints. Pages 22, 23. Mais nous disons que cette œuvre de Satan doit précéder la délivrance du peuple de Dieu. 2 Thess. 2: 9—12; Apoc. 3: 11, 12; 13: 13, 14; 16: 13, 14. Satan est lié au commencement des mille ans, lorsque les saints sont ressuscités. Apoc. 20: 2—6. La résurrection des justes a lieu lorsque Christ vient chercher les siens. 1 Thess. 4: 16, 17. Satan donc est lié à la venue de Christ et ne peut pas accomplir son œuvre de séduction après ce temps. Il n'y a qu'un moyen d'évaser cette question, c'est de dire que la résurrection qui doit avoir lieu au commencement des mille ans est une autre résurrection qui doit arriver plus tard que la venue de Christ. Mais cela ne peut être vrai, car il est dit que la résurrection, immédiatement après laquelle Satan est lié, est la première résurrection; c'est pourquoi elle ne peut arriver plus tard que celle qui a lieu quand Christ vient. Nous soutenons donc avec confiance que Satan est lié à la venue de Christ; c'est pourquoi il est impossible qu'il se manifeste dans l'homme de péché après cet événement. J. N. A.

Toute âme à laquelle Dieu révèle la sainteté de la loi, doit nécessairement être poussée vers le désespoir ou vers Christ. (Romain)

Tel croit sans peine un homme sur sa parole, qui ne veut pas croire sur la sienne. (Quesnel.)

LEÇONS BIBLIQUES.

35me Leçon. Exode 7.

PREMIÈRES PLAIES.

Explications. Nous voyons par les deux chapitres précédents que Moïse pouvait à peine se faire écouter de son peuple dont la foi naissante se trouvait abattue par la servitude. Il demande à Dieu comment il se fera mieux écouter de Pharaon.

Versets 1—2. Moïse sera comme Dieu devant Pharaon, la force du Très-Haut sera avec lui, et Aaron recevant ses paroles, les communiquera au roi d'Egypte.

Versets 3—7. L'endurcissement du cœur de Pharaon est attribué dix fois à Dieu et dix fois au roi lui-même. Ce qui signifie que Dieu permettrait que Pharaon persévérât dans sa désobéissance et dans son obstination. Tel est le fruit naturel du péché, que plus l'homme pèche, plus il devient incapable de relèvement. Celui qui pèche volontairement, connaissant le devoir et ne l'accomplissant pas, sera livré comme Pharaon à son mauvais cœur et périra. Moïse avait quatre-vingts ans; il avait donc vécu quarante ans au désert de Madian; son frère était de trois ans plus âgé et leur sœur Marie était l'aînée.

Verset 9. Faites un miracle. Un miracle est un phénomène qui est hors des lois de la nature, ou qui ne peut être l'effet des lois naturelles. Comme Moïse et Aaron allaient se présenter devant le roi, et lui faire une demande si extraordinaire qu'elle est sans précédent, il était naturel que le roi demanderait quels étaient leurs titres, et comment ils pourraient donner des preuves de la divinité de leur mission. La verge ou bâton est un signe de commandement; celle-ci est appelée verge de Dieu, verge de Moïse et verge d'Aaron. Moïse et Aaron pouvaient indifféremment faire usage de son pouvoir miraculeux.

Verset 10. Les savants ne sont pas d'accord sur la signification du mot dragon; était-ce un serpent, un crocodile ou tout autre animal, il était aussi facile à Dieu d'en faire un animal monstrueux qu'un serpent de la plus petite espèce.

Verset 11. Les prêtres d'Egypte dont il est ici question eurent donc le pouvoir de faire aussi de prétendus miracles, par leurs exorcismes, mais leur pouvoir devait être confondu.

Versets 12—14. Saint Paul donne à ces magiciens les noms de Jannès et Jambrès. 2 Tim. 3: 8. C'étaient probablement les chefs et les plus habiles de leur caste. Dieu permit que ces hommes imitassent ses œuvres, afin de montrer clairement sa puissance: la verge d'Aaron engloutit leurs verges. Mais Pharaon, sous le pouvoir des préjugés, ne voulut pas reconnaître la puissance du vrai Dieu. Nous voyons aussi les Juifs rester incrédules en présence des miracles multipliés de Jésus, et leur endurcissement fut peut-être plus extraordinaire que celui de Pharaon.

Versets 15, 16. Pharaon se rendait au bord du Nil, soit pour se baigner, soit pour accomplir quelque cérémonie religieuse. On peut même supposer qu'il allait adorer son dieu, le Nil, car rien n'était en plus grand honneur parmi les anciens Egyptiens que ce fleuve.

Verset 17. C'est ici que commence le récit des dix plaies qui furent infligées à l'Egypte par Moïse et Aaron, sous le commandement et par le pouvoir de Dieu.

Versets 18—22. «Et les Egyptiens travailleront beaucoup pour trouver à boire des eaux du fleuve.» On peut comprendre l'empressement des Egyptiens à rechercher l'eau du Nil quand on lit ce que les historiens disent de sa salubrité. Un écrivain dit que cette eau a un goût si délicieux que les Turcs prennent du sel pour exciter leur soif. C'est un proverbe parmi eux de dire que si Mahomet en avait bu, il aurait demandé à Dieu de ne jamais mourir, afin de s'en abreuver toujours. Boire des eaux du Nil est le vœu suprême des Egyptiens loin de leur patrie; c'est un avantage qui, dans leur estime surpasse la joie de revoir leurs parents, leurs familles. Tous ceux qui en ont bu disent qu'ils n'en ont jamais trouvé de pareille; et son goût n'est pas sa meilleure qualité; ce qui la rend précieuse, c'est sa salubrité. Quelque quantité qu'on en boive, on n'en est point incommodé. Nous comprenons par là quelle dut être la douleur des Egyptiens de ne pouvoir trouver dans tout le pays ni rivière, ni étang, ni canal, dont l'eau ne fût changée en sang. C'était comme une menace de mort pour Pharaon; la corruption de l'eau montrait que le dieu de l'Egypte n'était que vanité et incapable de donner et de conserver la vie. En changeant ainsi en corruption ce fleuve auquel ils avaient la cruauté de sacrifier chaque année un jeune homme et une jeune fille, Dieu veut leur faire connaître son pouvoir et son autorité. Les magiciens imitèrent aussi ce miracle, agissant par la puissance de Satan (2 Thess. 2: 9), ils avaient trouvé de l'eau en creusant dans les environs du fleuve.

Versets 23—25. La plaie dura sept jours, ce qui montrait qu'il y avait dans ce fait une puissance bien supérieure à celle des magiciens. Ce miracle était aussi bien propre à fortifier la foi des Israëlites et à détourner les Egyptiens de l'idolâtrie, nous pouvons naturellement conclure que beaucoup d'Egyptiens se détournèrent de leur idolâtrie et crurent à l'Eternel. Voyez Exode chap. 12: 38. Dieu se fait ainsi connaître par ses jugements: tout acte de sa providence a pour but d'éclairer l'homme, afin qu'étant sauvé de l'erreur et du péché, il puisse devenir sage et heureux.

Réflexions. Les bienfaits comme les châtiments de Dieu nous parlent de son amour. Mais Dieu est souverain Maître du monde, l'homme doit le glorifier. Il fait tarir les fleuves et jaillir des sources dans les lieux arides. Ps. 107: 33, 35. Dieu ne donne pas sa gloire à un autre. Les Egyptiens avaient changé leur fleuve en dieu; eh bien, Dieu changea leur dieu en sang et en corruption. Quand nous mettons tout notre cœur, notre joie, notre espérance dans une créature, elle devient pour nous une idole, comme le Nil, et tôt ou tard, Dieu doit nous l'ôter ou la changer en source d'amertum. Quel exemple pour nous que ce Pharaon qui, loin d'accepter le châtiment s'endurcit davantage, attire sur lui de nouveaux châtiments. Quand Dieu avertit les hommes du temps de Noé, ceux de Sodome par le pillage de leur ville, ils endurcirent aussi leurs cœurs et une fin subite les surprit. Et les hommes de nos jours, prendront-ils conseil des châtiments de Dieu qui se promènent sur la terre: les guerres, les révoltes, les famines, les tremblements de terre semblent se multiplier. Notre globe semble vieillir, et les saisons paraissent perdre leur régularité. La société semble chercher un remède à ses maux dans des systèmes philosophiques d'où le Dieu du ciel est banni. Mais un peuple se prépare pour le grand jour du Seigneur qui approche. Le Seigneur nous a avertis, écoutons sa voix d'amour et donnons-lui notre cœur.

L. A.

QUESTIONS BIBLIQUES POUR ECOLES ET FAMILLES.

LEÇON III.

La Nouvelle Alliance.

1° Comment l'ancienne alliance fut-elle annulée?

Réponse. Le peuple négligea de garder l'alliance; ils n'obéirent pas à la voix de Dieu; et l'alliance fut ainsi rompue. Héb. 8: 9; Jér. 31: 32.

2° Quelles sont les conditions de la nouvelle alliance? Répéter Jér. 31: 33, 34.

3° Comment comprenons-nous que cette loi devait être écrite dans leurs cœurs? Rép. En leur donnant un tel amour pour les préceptes et les principes de cette loi, qu'ils se plairaient à la méditer et à lui obéir de tout leur cœur.

4° Combien de bénédictions la nouvelle alliance promettait-elle? Rép. Cinq. Jér. 31: 33, 34.

5° Quelle est celle qui devait d'abord être accordée? Rép. Le pardon des péchés.

6° Sous quelle condition les péchés sont-ils pardonnés? Rép. De la repentance envers Dieu et de la foi en notre Seigneur Jésus-Christ. Actes 20: 21.

7° Quelle est celle qui suit premièrement? Rép. La loi de Dieu est écrite dans le cœur.

8° Quelle sera la troisième en ordre? Rép. L'effacement des péchés tellement qu'ils ne seront plus rappelés.

9° Quand ceci arrivera-t-il? Rép. Quand l'œuvre de la purification du sanctuaire sera achevée.

10° Q'arrivera-t-il ensuite? Rép. Dieu s'unit complètement avec son peuple à jamais pour être leur Dieu, et afin qu'ils soient son peuple.

11° Quand cela sera-t-il? Rép. Quand le Seigneur viendra recueillir les siens. 1 Thess. 4: 16—18.

12° Quelle est la cinquième et dernière bénédiction? Rép. Tous connaîtront le Seigneur.

13° Quand cette promesse sera-t-elle accomplie? Rép. Quand les saints posséderont l'héritage promis.

14° Quand la première alliance expira-t-elle? Rép. Quand les Juifs achevèrent leur transgression en comblant la mesure d'iniquité en rejetant et en crucifiant le Messie.

15° Quand la transgression fut-elle finie? Dan. 9: 27.

16° Quand la nouvelle alliance fut-elle confirmée? Rép. Durant la soixante-dixième semaine de la vision de Daniel. Dan. 9: 24.

17° Comment la nouvelle alliance fut-elle apportée? Rép. Par le ministère de Christ.

18° Que proclama-t-il? Rép. Les principes de cette alliance.

19° Quel principe posa-t-il comme condition de la vie éternelle? Matth. 19: 16—19.

20° Quelle est la base du pardon? Matth. 20: 28.

21° Sous quelles conditions ce sacrifice pouvait-il profiter aux hommes? Rép. Foi et repentance. Jean 8: 24; Marc 1: 15.

22° Quel fut le signe visible de la ratification de la nouvelle alliance? Rép. L'institution de la sainte Cène.

23° Que dit le Seigneur dans ce moment-là? Luc 22: 20.

24° Quelle est la signification du mot «testament»? Il signifie la même chose que le mot alliance.

25° Qui furent les médiateurs de cette nouvelle alliance? Rép. Notre Sauveur d'une part et les apôtres d'autre part.

16° A quoi le Sauveur s'engageait-il lui-même en leur donnant la coupe comme emblême de son sang? Rép. A mourir pour eux.

27° A quoi s'engageaient-ils eux-mêmes comme représentants du peuple de Dieu en acceptant cette coupe? Rép. A accepter le salut par son sang, et à remplir les conditions qui s'y trouvaient liées.

G. H. Bell.

CORRESPONDANCE.

Très-cher Frère Andrews,

Voici la lettre de frère B., que j'ai tâché de traduire. Je dois faire observer que cette lettre est venue de lui spontanément, sans aucune sollicitation de ma part. J'ai été malade, mais, grâce à Dieu, je suis mieux; le Seigneur nous encourage en nous donnant de bon fruit. Je suis chassé de ma maison pour la foi de Dieu, mais cela ne m'inquiète nullement, parce que «ceux qui sont pour nous sont en plus grand nombre que ceux qui sont contre nous.» Tous nos frères vous saluent.

H. P. R.

Naples, le 6 janvier 1878.

AUX FRÈRES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR.

Messieurs et très-chers frères! Si la reconnaissance est un des devoirs les plus indispensables pour les hommes du monde, combien plus ne doit-elle pas l'être pour les chrétiens sincères? C'est pourquoi le soussigné, après avoir rendu dûment grâce au Seigneur, désire vous témoigner, et en même temps au digne frère Ribton, sa profonde reconnaissance pour le bien spirituel qu'il a reçu de la lecture du journal, vraiment inspiré, Les Signes des Temps, aussi bien que de plusieurs traités conçus dans le même esprit. Car, bien qu'il ait été toujours disposé à croire, depuis seize ans jusqu'aujourd'hui, que l'Esprit de Dieu a, dans tous les temps, opéré puissamment dans ses serviteurs; cependant il n'avait jamais vu resplendir autour de lui autant de lumière, autant de vérité inspirée qu'il a vu et espère de voir encore par la lecture des susdites publications. Parce que «le sentier des justes est comme la lumière resplendissante, qui augmente son éclat jusqu'à ce que le jour soit en sa perfection. Prov. 4: 18. En conséquence, le soussigné déclare franchement que pour autant qu'il s'en soit intéressé dans le passé, jamais il n'a senti comme à présent le besoin d'une sérieuse préparation pour le prochain avénement de notre glorieux Seigneur et Sauveur Jésus-Christ! Quant au jour de repos, ayant toujours cru que c'était le premier, au lieu du dernier jour, il déclare qu'il ne l'avait jamais observé de cette manière, le saint jour de repos, qui est précisément le septième jour consacré par Dieu et pour Dieu dès le moment où il cessa l'œuvre de l'univers qu'il avait crée pour être faite. Gen. 2: 3.

Néanmoins il avait toujours senti un profond respect pour le septième jour, et il se rappelle bien quelle fut sa commotion, lorsqu'en simple curieux il eut l'occasion d'assister, un jour de sabbat, au culte israëlite dans une des plus célèbres synagogues de l'Europe. Et il laisse à imaginer combien son cœur ne dut pas tressaillir de joie, pouvant vraiment le célébrer comme vrai jour de repos, au milieu des frères chrétiens! Et bien qu'il soit intimement convaincu que d'un jour à un autre il pourra être chassé de la synagogue, comme dit le Seigneur, il désire ardemment d'observer exactement les saints commandements de Dieu, et se préparer avec les autres frères à aller au-devant du Seigneur en l'air, pour vivre toujours avec lui. 1 Thess. 4: 17.

Voici maintenant, chers messieurs et frères, une petite pierre en hommage à la vérité que vous répandez avec tant de zèle et d'énergie. «Car nous ne pouvons rien contre la vérité, mais tout pour la vérité.» 2 Cor. 13: 8.

Recevez en attendant, chers frères, les salutations chrétiennes aussi bien que les remerciements les plus sincères de

Votre serviteur dévoué et
frère dans le Seigneur,

A. B.

LETTRE DU FRÈRE MORIN.

Cher Frère Andrews,

J'ai été gardé loin de la cause de Dieu pendant quelques temps par différentes épreuves que je n'ai pas su supporter avec patience et humilité, mais à la fin le Seigneur m'a touché et je me suis relevé guéri et plein de zèle pour sa sainte cause, et avec sa grâce je veux persévérer. Je connais maintenant que Dieu est en cette œuvre, et je ne l'abandonnerai jamais.

Mon cœur se réjouit de voir la grande œuvre qui s'accomplit en Europe, la voix puissante du troisième ange retentit partout et ébranle les cœurs et les consciences, et réveille ceux qui étaient endormis dans les délices de Capoue. Que le saint nom de Dieu soit béni! Je désire aussi avoir une part dans cette grande œuvre, cher frère, et vous soulager un peu du fardeau de l'édition des «Signes.»

Votre journal est bien rédigé et imprimé, et il fait honneur à la cause. C'est une compagnie dont l'entretien ne fatigue jamais. Je ferai tout mon possible pour avancer la circulation des «Signes des Temps» par ici. C'est un peu difficile, les Canadiens qui sont aux Etats-Unis lisent plutôt l'Anglais; mais j'ai espoir d'aller au Canada, et je trouverai peut-être quelques abonnés.

L'œuvre, parmi les Canadiens Français du Nord de l'Etat de New-York, avance bien. Nous avons une petite chapelle pour nos assemblées que nous avons arrangée nous-mêmes, et le Seigneur est avec nous pour nous bénir et nous encourager. Il y a une vingtaine de Canadiens qui gardent les commandements de Dieu et se préparent pour la venue du Seigneur. De temps en temps, il en vient quelques-uns pour augmenter le petit troupeau.

Un espace immense nous sépare maintenant de nos chers frères de la Suisse et de France, mais nous espérons bientôt les rencontrer dans la cité d'or de Dieu

Votre frère en Christ,

J. E. Morin.

LANGAGE DE LA PAROLE DE DIEU.

«Mes frères, que servira-t-il à quelqu'un s'il dit qu'il a la foi, et qu'il n'ait point les œuvres? La foi le pourra-t-elle sauver?.... La foi qui est sans les œuvres est morte.» Jacq. 2: 14—20. «Cette parole est certaine, et je veux que tu affirmes ces choses, afin que ceux qui ont cru en Dieu aient soin les premiers de s'appliquer aux bonnes œuvres: voilà les choses qui sont bonnes et utiles aux hommes.» Tite 3: 8. «Ainsi, que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est aux cieux.» Matth. 5: 16. «Tous ceux qui me disent: Seigneur! Seigneur! n'entreront pas dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux. Plusieurs me diront en ce jour-là: Seigneur! Seigneur! n'avons-nous pas prophétisé en ton nom?.... Mais je leur dirai alors tout ouvertement: Je ne vous ai jamais connus: retirez-vous de moi, vous qui faites métier d'iniquité.» Matth. 7: 21, 22.

«Je vous fais savoir l'Evangile que je vous ai annoncé, et que vous avez reçu, et auquel vous vous tenez fermes; et par lequel vous êtes sauvés, si vous le retenez tel que je vous l'ai annoncé.» 1 Cor. 15: 1, 2. «Employez-vous à votre propre salut («travaillez à votre salut», trad. d'Ostervald) avec crainte et tremblement.» Phil. 2: 12. «Car ce que nous sommes sauvés, c'est en (ou par, trad. anglaise) espérance. Or, l'espérance qu'on voit n'est point espérance; car pourquoi même quelqu'un espérerait-il ce qu'il voit? Mais si nous

espérons ce que nous ne voyons point, c'est que nous l'attendons par la patience.» Rom. 8: 23, 24. «Maintenant le salut est plus près de nous que lorsque nous avons cru.» Chap. 13: 11. «Mais qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé.» Matth. 24: 13.

«Ne perdez point cette fermeté que vous avez fait paraître, et qui sera bien récompensée; parce que vous avez besoin de patience; afin qu'après avoir *fait la volonté de Dieu,* vous receviez l'effet de sa promesse. Car encore un peu de temps, et celui qui doit venir viendra, et il ne tardera point. Or, le juste vivra de la foi; mais si quelqu'un se retire, mon âme ne prend point de plaisir en lui. Mais pour nous, nous n'avons garde de nous soustraire à notre Maître, ce serait notre perdition; mais nous persévérons dans la foi, pour le salut de l'âme.» Héb. 10: 35—39. «Car nous avons été faits participants de Christ, pourvu que nous retenions ferme jusqu'à la fin le commencement de notre confiance.» Héb. 3: 14. «Mais je mortifie mon corps, et je me le soumets; de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois trouvé moi-même en quelque sorte non recevable (réprouvé ou rejeté, grec et trad. d'Ostervald, etc.). 1 Cor. 9: 27. «Je souffre tout pour l'amour des élus, afin qu'eux aussi obtiennent le salut.» 2 Tim. 2: 10.

«Il retranche tout le sarment qui ne porte point de fruit en moi, et il émonde tout celui qui porte du fruit, afin qu'il porte plus de fruit.» «En ceci mon Père est glorifié, que vous portiez beaucoup de fruit; et vous serez alors mes disciples.» Jean 15: 2, 8. «Nettoyons-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, perfectionnant la sanctification en la crainte de Dieu.» 2 Cor. 7: 1. «Tendons à la perfection.» Héb. 6: 1. «Recherchez la paix avec tous; et la sanctification, sans laquelle nul ne verra le Seigneur; prenant garde qu'aucun ne se prive de la grâce de Dieu.» Héb. 12: 14, 15. «Mais comme celui qui vous a appelés est saint, vous aussi de même soyez saints dans toute votre conduite; parce qu'il est écrit: Soyez saints, car je suis saint.» 1 Pier. 1: 15, 16. «Vous donc aussi, y donnant tous vos soins, ajoutez la vertu à votre foi; à la vertu la science; à la science, la tempérance; à la tempérance la patience; à la patience la piété; à la piété l'amour fraternel; et à l'amour fraternel la charité. Car si ces choses sont en vous, et y abondent, elles ne vous laisseront point oisifs ni stériles en la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ. Mais celui en qui ces choses ne se trouvent point, est aveugle, et ne voit point de loin, ayant oublié la purification de ses anciens péchés. C'est pourquoi, mes frères, étudiez-vous plutôt à affermir votre vocation et votre élection; car en faisant cela vous ne broncherez jamais.» (littéralement, «vous ne tomberez jamais.») 2 Pier. 1: 5—10.

«En vérité, je vous dis que si vous n'êtes changés, et si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.» Matth. 18: 3. «Si après s'être retirés des souillures du monde par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, toutefois étant de nouveau enveloppés par elles, ils en sont surmontés, leur dernière condition est pire que la première. Car il leur eût mieux valu de n'avoir pas connu la voie de la justice, qu'après l'avoir connue de se détourner du saint commandement qui leur avait été donné.» 2 Pier. 2: 20, 21. «Il eût été bon à cet homme-là de n'être point né.» Matth. 26: 24. «Or, il est impossible que ceux qui ont été une fois illuminés, et qui ont goûté le don céleste, et qui ont été faits participants du Saint-Esprit, et qui ont goûté la bonne parole de Dieu, et les puissances du siècle à venir, s'ils retombent, soient changés de nouveau par la repentance; vu que, quant à eux, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu et l'exposent à l'opprobre.» Héb. 6: 4—6. «Car si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible de jugement, et l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les adversaires.» Héb. 10: 26, 27. «Que si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements.» Matth. 19: 17. «Parce que l'affection de la chair est inimitié contre Dieu; car elle ne se rend point sujette à la loi de Dieu; et aussi ne le peut-elle point.» «Car si vous vivez selon la chair, vous mourrez; mais si par l'Esprit vous mortifiez les actions du corps, vous vivrez.» Rom. 8: 7, 13.

«Celui qui vaincra sera vêtu de vêtements blancs, et je n'effacerai point son nom du livre de vie; mais je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges.» Apoc. 3: 5. «Qui aura péché contre moi, je l'effacerai de mon livre.» Ex. 32: 33. «Qu'ils soient effacés du livre de vie, et qu'ils ne soient point écrits avec les justes.» Ps. 69: 28. «Et si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du livre de cette prophétie, Dieu lui enlèvera la part qu'il a dans le livre de vie, dans la sainte cité, et dans les choses qui sont écrites dans ce livre.» Apoc. 22: 19. Lisez aussi Phil. 4: 3; Apoc. 13: 8. etc. «Faites effort pour entrer par la porte étroite; car je vous dis que plusieurs tâcheront d'entrer, et ne le pourront.» Le mot traduit par «*faites effort*» est le même qui est employé pour représenter les efforts que font les athlètes en combattant, et signifie mettre en réquisition toutes les puissances du corps et de l'esprit. 1 Cor. 9: 25. Luc. 13: 24. «Par la grâce de Dieu, je suis ce que je suis.» 1 Cor. 15: 10. «Je puis toutes choses en Christ qui me fortifie.» Phil. 4: 13. «Ici sont ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.» Apoc. 14: 12.

Chers lecteurs, ne nous faisons pas illusion. Ne changeons pas la grâce de Dieu en une lettre de licence pour faire le mal. Délaissons nos péchés, quelque attrayants qu'ils puissent nous paraître. Si Dieu n'a point épargné les anges qui ont péché, nous épargnera-t-il si nous sommes attachés au péché, et si nous péchons volontairement? Ne nous séduisons pas par la pensée qu'il suffit que nous ayons été convertis il y a dix, vingt ou trente ans, pour que nous soyons sauvés au jour de Christ. Nous avons besoin d'un salut *présent,* d'une expérience *vive* et *journalière* dans les choses de Dieu. Un froid formalisme ne nous suffira pas au jour de la colère. Plusieurs seront rejetés en ce jour parce qu'ils auront dit: «Seigneur, Seigneur!» sans faire la volonté de Dieu. Nous avons besoin de la vie de Christ, de la puissance du monde à venir, pour rencontrer les périls des derniers jours. Il est nécessaire d'avancer dans la connaissance des vérités qui concernent notre temps, et de vivre de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Oh! n'endurcissons pas nos cœurs en donnant lieu à la séduction du péché (Héb. 3), mais commençons immédiatement la lutte contre le péché. N'attendons pas que Dieu travaille davantage pour nous. Ne nous a-t-il pas déjà éclairés à l'égard de notre condition? Ne nous a-t-il pas déjà attirés vers lui par le sentiment de son amour et par les influences de son Esprit? Ne nous a-t-il pas donné le pouvoir de nous ranger de son côté? Oh! jetons les armes de notre rébellion au pied de la croix, et regardons à Jésus pour obtenir le pardon, le salut et la vie. Exaltons Dieu et sa grâce par la victoire sur le péché, par une prompte obéissance, et par une marche progressive dans la sanctification par Jésus-Christ notre Sauveur. D. T. B.

«TU TRAVAILLERAS SIX JOURS.» EX. 20: 9.

Il y a des personnes qui résistent à la loi de Dieu et qui disent: «Si tu veux observer le quatrième commandement, tu ne dois pas seulement sanctifier le septième jour ou samedi, mais tu dois aussi travailler pendant six jours. Si tu ne travailles pas six jours *entiers,* tu pèches malgré ton observation du jour du repos, car il est dit: «Tu travailleras six jours.» Si tu observes le Sabbat de l'Eternel il faut que tu travailles *six* jours *entiers,* autrement ton observation du quatrième commandement n'est pas complète.»

Ceux qui parlent ainsi ont-ils raison? Est-ce la vérité ce qu'ils disent? Leur assertion est-elle fondée sur la Bible? Est-ce véritablement ainsi qu'on doit travailler six jours entiers, pour ne point transgresser la loi quand on veut sanctifier le septième jour? «Oui,» disent-ils «car le même commandement qui dit: Souviens-toi du jour de repos pour le sanctifier, dit aussi, tu travailleras six jours. Et puisque vous voulez observer le commandement il ne faut pas en accepter une partie et en négliger l'autre.»

S'il en est ainsi alors il est évident que ceux qui observent le Sabbat de l'Eternel se trouvent dans une position bien difficile. Car quoiqu'ils donnent à Dieu ce qui lui appartient, savoir le septième jour, ils pèchent aussitôt qu'ils ne travaillent pas six jours entiers. Il ne leur serait pas permis d'aller prendre part à une réunion de prières durant les six jours de travail. Et pendant ce temps, ils ne pourraient plus fréquenter ni culte, ni conférence religieuse. Car en allant dans une réunion quelconque, ils ne travailleraient pas, et par conséquent ils pécheraient. Et bien des âmes seraient privées de riches bénédictions. Satan seul y aurait un avantage. Est-ce là la volonté de Dieu? Non! En examinant la Bible, nous trouvons autre chose. Le peuple d'Israël n'a pas toujours travaillé six jours. Outre le Sabbat de l'Eternel il était obligé de célébrer des fêtes solennelles, des nouvelles lunes et des sabbats. Voir Lév. 23. Il ne leur était pas permis de travailler pendant plusieurs de ces jours. Et par conséquent, ils ne travaillaient pas six jours entiers, et pourtant nous ne trouvons nulle part qu'ils eussent péché.

La même chose que nous trouvons dans toute la dispensation mosaïque à l'égard de notre sujet, est également exposée dans les écrits du Nouveau Testament. Nous voulons examiner quelques faits qui eurent lieu avant la sepulture de Christ notre Seigneur. Les Evangiles nous montrent comment des multitudes allèrent vers Jean-Baptiste et vers Jésus-Christ. Ils les suivirent poussés par des motifs différents. Les uns venaient de loin pour voir les miracles de Jésus et pour l'entendre. Il nous est dit quelque part qu'ils restèrent *trois* jours avec le Fils de Dieu. Marc 8: 1—3.

On pourrait dire, qu'à l'exception de quelques cas, c'était toujours le Sabbat que le peuple allait entendre le docteur venu de la part de Dieu. Mais cela n'est pas correct. Nous ne lisons pas seulement que Jésus vint dans la synagogue au jour du Sabbat; mais il est aussi dit: «Selon sa coutume.» Luc 4: 16. Et par Marc 1: 32 nous apprenons que Christ guérissait les malades ordinairement après le Sabbat.

Les traditions des anciens à l'égard du Sabbat étaient tellement rigoureuses que guérir un malade pendant ce saint jour était considéré comme un péché. Et chaque fois que des guérisons avaient lieu au jour du Sabbat, les Pharisiens et les scribes en murmuraient. Pourquoi cela? Parce que ce n'était pas conforme à leurs traditions de guérir des malades au jour du repos. Il n'en était pas de même lorsque le Fils du Très-Haut faisait des miracles avant ou après le Sabbat.

Dans Jean 11, il nous est rapporté la maladie, la mort, la sépulture et la résurrection de Lazare. Aux versets 19 et 31 nous lisons que beaucoup de Juifs étaient venus vers Marthe et Marie pour les consoler de la mort de leur frère. Et lorsque Christ ressuscita Lazare il y avait plusieurs Juifs présents. Versets 36—46. A la fin du chapitre nous lisons que Christ ne fut pas poursuivi parce qu'Il avait fait ce miracle au jour du Sabbat, mais parce qu'ils eurent peur de son influence. Cela nous prouve que ce n'était pas en un jour de Sabbat lorsque Christ le rappela à la vie. Et quoique ce n'était pas le septième jour, il y avait là beaucoup de gens qui ne travaillaient pas six jours.

Si c'eût été un péché de ne pas travailler six jours, alors Jean et Christ avaient une bonne occasion de le dire à leurs auditeurs. Même c'eût été leur devoir d'en avertir le public. Leur silence à l'égard de cela ne peut pas être attribué à leur timidité à dire la vérité. Car ils ne craignaient point de parler franchement même aux grands du peuple. Non! Ils se turent parce que ce n'était pas un péché de ne pas travailler six jours entiers.

Ni dans l'Ancien Testament ni dans le Nouveau Testament il ne nous est donné une seule preuve que ce soit un péché de ne pas travailler six jours. Jean-Baptiste ne l'a jamais dit. Christ, qui a rendu la loi magnifique et illustre, s'est tû à l'égard de cela. Même Dieu le Père n'a jamais déclaré que ce fût un péché de ne pas travailler six jours. Et St. Paul dit: «Le péché n'est point imputé quand il n'y a point de loi.» Rom. 5: 13.

Si les paroles «tu travailleras six jours,» avaient la signification d'une loi, imposant un travail de six jours, alors on trouverait certainement des cas qui montrent que la suspension du travail pendant l'un ou l'autre des six jours ou une partie d'un jour, fût imputé comme un péché. Mais à l'égard de cela, la Bible entière observe un silence complet. Si donc ni Moïse, ni un seul des prophètes, ni Jean-Baptiste, ni Christ, ni la Bible entière, ni Dieu ne déclarent que ce soit un péché de ne point travailler six jours entiers pourquoi y a-t-il des gens qui disent que c'est un péché? Ont-ils plus de droits que Christ et Dieu? En face de tels faits ils feraient bien de se taire par modestie, si la crainte de Dieu, ne peut plus leur imposer silence.

Mais souvent on parle ainsi, simplement pour troubler et tourmenter ceux qui désirent obéir à Dieu. Ne le faisant pas eux-mêmes ils cherchent à empêcher d'obéir ceux qui gardent les commandements. Si c'est un péché de transgresser un seul commandement (1 Jean 3: 4; Jacq. 2: 10) et sa parole ne ment pas, alors celui qui n'observe pas le commandement en question et qui cherche à empêcher ceux qui veulent le faire, se rendent coupables d'une manière plus grave.

Cher lecteur, es-tu l'un de ceux qui s'opposent au quatrième commandement? Es-tu l'un de ceux qui font comme nous l'avons dit au commencement? Tu peux le faire mais pas à toujours. Il viendra un temps auquel il te sera accordé selon tes œuvres. Avant qu'il soit trop tard cesse de résister. Cherche pendant qu'il est encore temps, le pardon acquis par Christ. Et tu seras plus heureux que dans ton inimitié contre la loi divine. Un bon citoyen obéit à la loi du pays; pourquoi n'en serait-il pas de même avec celle de Dieu?

Lorsque Dieu disait: «Tu travailleras six jours,» Il ajouta aussi: «Et tu feras toute ton œuvre.» Ex. 20: 9. Le commandement hors duquel ces paroles sont tirées contient un précepte, qui dit: «Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier.» Ensuite vient une explication du précepte, pour montrer quel était ce jour et comment on doit l'observer. Ainsi il est dit: «Tu travailleras six jours, et tu feras toute ton œuvre; mais le septième jour est le repos de l'Eternel, ton Dieu. Tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là; ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger qui est dans tes portes.» Une troisième chose qui se trouve dans ce commandement ce sont les raisons pour lesquelles on doit faire ainsi. «Car l'Eternel a fait en six jours les cieux, la terre, la mer, et tout ce qui est en eux, et s'est reposé le septième jour; c'est pourquoi l'Eternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.» Ex. 20: 8—11.

Dieu a donné six jours à l'homme pour qu'il puisse faire son œuvre. S'il y a quelque chose à faire qui soit de la nature d'une œuvre servile alors les six jours sont le temps pendant lequel on doit le faire. Ce n'est pas un péché de ne pas travailler six jours entiers. Mais c'est un péché de faire une œuvre servile le jour du Sabbat. Et ce péché fut imputé. Ex. 31: 15; Nomb. 15: 32—36; Ez. 20: 12—24; Jér. 17: 27; Neh. 13: 16—18. Et le Maître du Sabbat n'a pas voulu que ce jour fût transgressé. Matth. 24: 20. Quarante ans après la mort de Christ, ce jour était encore le même saint jour que durant la dispensation mosaïque. Et puisqu'il «est plus aisé que le ciel et la terre passent, qu'il n'est possible qu'un seul point de la loi soit aboli.» Luc 16: 17 le septième jour ou samedi est encore aujourd'hui le même jour béni, sacré et il le sera à perpétuité. Esaï 66: 22, 23. J. E.

L'EVANGILE N'APPROUVE PAS LE PÉCHÉ

EVANGILE veut dire «bonne nouvelle.» L'Evangile est la bonne nouvelle qui concerne le salut. De quoi désirons-nous être sauvés? Du péché. Qu'est-ce que le péché? C'est ce qui est contre la loi, ou c'est la transgression de la loi. 1 Jean 3: 4. Le péché est la maladie de l'âme. L'Evangile est le remède contre le péché, et non le remède contre la loi morale, par laquelle «est donnée la connaissance du péché.» Rom. 3: 20; 7: 7—12. Ainsi le premier précepte de l'Evangile est: Repentez-vous, de vos péchés. Jésus ne peut pas nous sauver dans nos péchés. Matth. 1: 21. Christ n'est point le ministre du péché. Il n'accorde le pardon et le salut qu'à ceux qui se détournent de leurs péchés. C'est le péché qui a exclu les anges déchus du ciel, et nos premiers parents d'Eden; et pensons-nous que nous puissions entrer dans le paradis céleste si nous demeurons dans nos péchés? C'est parce que nous avons transgressé la loi que nous ne pouvons pas être justifiés ou approuvés par la loi. L'Evangile n'accorde la justification qu'à ceux qui délaissent leurs péchés, et qui croient en Celui qui est mort pour nous sauver. S'il a fallu que Christ mourût pour nos transgressions et pour nous sauver de la punition que nos péchés nous ont méritée, pouvons-nous nous attendre à être sauvés en chérissant et en pratiquant volontairement le péché? D. T. B.

Plus nous nous reposons sur Christ, plus nous sommes humbles. (Romain)

Ce n'est rien d'être haï de tout le monde, pourvu qu'on soit aimé de Dieu. (Quesnel.)

LES SIGNES DES TEMPS

Bale (Suisse), Janvier 1878

1878.

Il nous est donné de voir le commencement d'une nouvelle année. Les événements qui la rempliront sont encore futurs et leur caractère est encore à décider. Nous ne pouvons gouverner les actions d'autrui; mais pour autant que cela nous concerne, nous pouvons décider quel sera le caractère des actes qui s'accompliront pendant l'année que nous commençons. Nous pouvons, par la grâce de Dieu, être droits dans toutes nos actions, devant Dieu et devant les hommes, pendant l'année qui s'ouvre devant nous. Nous pouvons être vrais dans toute parole que nous prononçons. Nous pouvons faire aux autres ce que nous voudrions qu'ils nous fissent. Nous pouvons, autant qu'il est possible, vivre en paix avec chacun. Nous pouvons procurer la paix et éviter les querelles. Nous pouvons posséder nos âmes par la patience. Nous pouvons honorer la doctrine de Dieu, notre Sauveur, dans tous les actes de notre vie. Nous pouvons rendre notre famille heureuse. Nous pouvons rechercher l'intérêt de notre prochain aussi bien que le nôtre propre. Nous pouvons supporter les peines de la vie sans murmurer. Nous pouvons revoir notre vie passée et redresser plusieurs erreurs que nous avons commises. Nous pouvons confesser les mauvaises paroles que nous avons dites et le mauvais esprit que nous avons manifesté. Nous pouvons faire réparation pour toute chose par laquelle nous avons fait tort à notre prochain, soit que nous l'ayons fait par ignorance, ou que nous ayons pris avantage de son ignorance ou de sa nécessité. Nous pouvons aimer Dieu suprêmement et notre prochain comme nous-mêmes.

La Bible réclame tout cela de nous. La grâce de Dieu est suffisante. C'est par cette grâce que nous sommes sauvés. Quand la grâce règne dans nos cœurs, elle se manifeste dans notre vie. Ce que Dieu commande, sa grâce est capable de le produire. L'évidence que nous possédons la grâce de Dieu se montre dans le fait que nous accomplissons les bonnes œuvres qui sont le fruit de la grâce.

J. N. A.

PENSEES SUR MATTH 19:16—21.

Nous continuons d'examiner la liste des passages que notre correspondant, M. W. G., nous offre comme preuve que Christ n'a pas enseigné l'observation du quatrième commandement. Le premier, dans l'ordre où il les donne, est Matth. 19: 16—21. Le jeune homme riche demandait ce qu'il devait faire pour hériter la vie éternelle. Notre Seigneur lui dit: « Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements.» Le jeune homme fait une question sincère, et il reçoit une réponse vraie. Garder les commandements nous est nécessaire si nous désirons avoir la vie éternelle. Le jeune homme fait une seconde question: il demande, Lesquels? Jésus répète cinq des six commandements qui renferment nos devoirs envers le prochain, et le grand commandement qui est le sommaire de nos devoirs envers le prochain. Mais il ne parle pas d'un seul commandement concernant nos devoirs envers Dieu, et il ne répète pas non plus le grand commandement qui est le sommaire des devoirs des hommes envers Dieu. Quelques personnes qui n'ont pas réfléchi sur ce sujet disent que le jeune homme devait seulement garder les commandements particulièrement nommés par Christ. Si nous nous plaçons à ce point de vue, nous enseignons que Christ nous exempte de nos devoirs envers Dieu. Mais c'est faux. Christ dit: « Garde les commandements,» et ceci n'en excepte aucun. Quand le jeune homme désire savoir lesquels il négligeait particulièrement, Christ plaça devant lui ceux qui se rapportent à nos semblables. Le jeune homme avait la confiance d'avoir accompli toute la loi en ceci, et le Seigneur lui donna une pierre de touche par laquelle il put se reconnaître lui-même. Jésus lui dit d'employer ses grands biens au soulagement des malheureux et c'est ce qu'il ne voulut pas faire. Le Seigneur ne le déchargea pas de l'obéissance aux commandements, mais il lui montra quelle grande chose c'est de les garder véritablement.

LE GRAND COMMANDEMENT.

Quelqu'un demanda un jour à notre Seigneur: « Lequel est le grand commandement de la loi?» Matth. 22: 35, 36. Il répondit en répétant d'après Deut. 6: 5. «Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée.» Verset 37. C'est le sommaire de la première table de la loi, et il est par conséquent plus qu'aucun des préceptes de cette table. Mais il y a une autre partie dans la loi de Dieu, nos devoirs envers notre prochain. Et il y a un grand précepte qui est le sommaire exact de la seconde table de la loi. Christ le tire de Lév. 19: 18. Il dit: «Le second, semblable à celui-là est: Tu aimeras ton prochain comme toi-même.» Ce n'étaient pas de nouveaux commandements que Christ donnait pour prendre la place des dix commandements, mais c'étaient d'anciens préceptes de la loi de Dieu. Et notre Seigneur ajoute cette importante déclaration: «De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes.» Donc la loi et les prophètes ne sont pas abolis par ces deux préceptes, mais en sont appuyés. Il parle évidemment de la loi morale, et le quatrième commandement est l'un des préceptes de cette loi.

MATTT. 24: 20.

« Or, priez que votre fuite ne soit point en hiver, ni en un jour de Sabbat.» Christ engage ses disciples à fuir quand ils verraient Jérusalem environnée d'armées. Luc 21: 20, 21. Ils devaient le faire sans délai. Si cela avait eu lieu en hiver, ils auraient été dans une grande détresse. Si cela avait eu lieu en un jour du Seigneur, ils auraient été obligés de violer le jour du Sabbat. On dit que c'était parce que les Juifs fermeraient les portes de Jérusalem ce jour-là. Mais Christ lui-même s'adresse à ses disciples dans toute la Judée: « Alors, que ceux qui sont en Judée s'enfuient aux montagnes.» La ville de Jérusalem fut entourée par l'armée romaine à l'époque de la fête des tabernacles en octobre. C'était le signe promis par Christ. Au temps de cette fête la loi exigeait que tous les hommes s'assemblassent à Jérusalem. Deut. 16: 16. Ainsi, en général il n'y avait personne qui pût empêcher la fuite des disciples de la Judée. Joseph nous apprend que peu de jours auparavant les Romains avaient enveloppé Jérusalem et que les Juifs sortirent à quelque distance de la ville au jour du Sabbat et attaquèrent les Romains. Voyez son histoire des guerres des Juifs, livre 2 chapitre 19. Quand les Romains enveloppèrent la ville quelques jours après, ils se retirèrent soudainement sans aucune raison, dit Joseph. C'était, pour les disciples habitant Jérusalem, le moment de fuir. Lorsque les Romains se retirèrent ainsi, les Juifs sortirent de la ville et se mirent à leur poursuite. Si c'était un jour de Sabbat, il est compréhensible en considérant ce qu'ils avaient fait quelques jours avant, qu'ils n'eurent aucun scrupule de faire cette poursuite en ce jour. Nous voyons ainsi que le Sauveur à qui tous les événements futurs étaient connus n'enseignait pas à ses disciples à prier ainsi parce-qu'ils ne pourraient fuir au jour du Sabbat, mais parce qu'ils ne devaient pas employer ce jour dans leur fuite. J. N. A.

DIEU DESIRE SAUVER LES PECHEURS.

Quoique Dieu abhorre le péché, il a un grand désir de sauver les pécheurs. Pierre nous dit qu'il ne veut pas qu'aucun périsse. 2 Pierre. 3: 9. Il donne cela comme une des raisons pour lesquelles le jour de Dieu est retardé. Ce jour de jugement est pour la punition des pécheurs, mais Dieu désire tellement que les hommes se repentent qu'il attend jusqu'à la dernière limite possible avant d'entrer en jugement avec les hommes. Quand notre Seigneur fait prêcher son évangile, il commande à ses disciples de l'annoncer à toute créature qui soit sur la terre. Marc 16: 15. Cette joyeuse nouvelle de pardon est par conséquent adressée à toute l'humanité. « O vous tous qui êtes altérés, » dit Dieu par son prophète, « venez aux eaux.» Es. 55: 1. Et il ajoute: « Que le méchant laisse sa voie, et l'homme injuste ses pensées; et qu'il retourne à l'Eternel, et il aura pitié de lui; et à notre Dieu, car il pardonne abondamment.» Verset 7.

«Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » Jean 3: 16. L'étendue de cet amour est au-dessus de toute compréhension. La crucifixion de Christ nous donne la preuve la plus tangible de l'immensité de cet amour qui réside dans le sein du Père et du Fils pour la famille humaine. Le Fils de Dieu fut mis à mort à la place du pécheur. Il mourut, lui juste, pour les injustes. 1 Pier. 2: 24; 3: 18. Et Dieu montre ainsi combien il est soigneux de maintenir sa justice, même en manifestant son amour. Par la grâce de Dieu, Christ a éprouvé la mort pour tous les hommes. Héb. 2: 9. Mais même cette grâce ne pouvait être manifestée au pécheur, à moins que Christ mourût comme un sacrifice pour le péché. Mais ce prix infini a été payé pour la rédemption de l'homme. Et maintenant, à tous ceux qui veulent se repentir et croire, il est fait une offre de pardon. Dieu peut être juste et justifier le pécheur qui veut accepter le salut par le sang de Christ.

Ce pardon nous est librement offert aujourd'hui. Qui veut l'accepter pendant qu'il peut être obtenu? Qui désire se détourner du péché pour s'approcher de Dieu? Qui désire être lavé du péché par le sang de Christ? Qui veut chercher un refuge auprès du Sauveur des pécheurs? Nous avons cette connaissance aujourd'hui, mais nous n'avons pas la promesse de l'avoir demain. « Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut » J. N. A.

NOTRE ŒUVRE AU DEHORS.

Le manque d'espace nous empêche de nous étendre sur les nouvelles que nous donnent les différents rapports que nous recevons d'Amérique. Ces rapports annoncent que dans bien des lieux (Etats-Unis) la doctrine du prochain avénement de Christ gagne du terrain, et beaucoup de personnes se détournent des traditions des hommes pour garder les commandements de Dieu. Nous ne parlerons, cette fois, que d'un moyen qui a été très-effectif en Amérique pour amener les hommes à la vérité. C'est l'œuvre générale de la distribution des traités. Cela s'est pratiqué systématiquement et avec une grande énergie, et le succès a répondu aux efforts qui ont été faits. Si Dieu le permet, nous ferons prochainement des efforts spéciaux pour organiser une œuvre pareille en Europe. Il a déjà été fait quelque chose dans le passé, mais il faut encore plus d'efforts pour exciter et maintenir l'intérêt dans cette œuvre.

Les nouvelles d'Italie sont des meilleures. En Angleterre, les frères Jones et Barber font de grands efforts pour amener les hommes à l'observation des commandements de Dieu. Notre frère Velthuysen de Hollande lutte énergiquement pour la même grande vérité en Hollande. En Danemark, frère Matteson fait tous ses efforts pour engager les hommes à obéir à Dieu et à se préparer pour le jugement. J. N. A.

NOUVELLES.

Toutes les nouvelles qui arrivent du théâtre de la guerre portent que les Turcs éprouvent des défaites. En Asie, leurs communications entre Erzeroum et Trébizonde sont coupées. En deçà des Balkans, les Russes ont pris Sophia le 3 janvier; les Serbes se sont emparés de plusieurs forteresses, de villes, de passages importants. 1400 Albanais ont déserté le camp turc, tandis que 2000 autres sont en révolte et ont mis la population turque en fuite.

En delà des Balkans, les Turcs sont tout aussi malheureux. Le 9 janvier, le général russe Radetzki, après un combat opiniâtre, a fait prisonnière toute l'armée turque de Chipka, composée de 41 bataillons, 10 batteries et un régiment de cavalerie.

Environ 50,000 Russes occupent la vallée de la Toundja, entre les Balkans et Andrinople.

La panique est si grande à Philippopoli et à Andrinople que les trains ne suffisent pas à emmener tous les fuyards; Constantinople en est encombré. Du reste, une suspension d'armes a été demandée par la Turquie et des négociations sont entamées entre les deux puissances belligérantes pour traiter de la paix.

On doute qu'elles aboutissent à un résultat satisfaisant.

Italie. On annonce de Rome que le 9 janvier, le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, est mort à deux heures et demie après-midi, ensuite d'un refroidissement qu'il avait négligé au début. Son fils, le prince Humbert a été proclamé roi d'Italie.

France. Tout est calme maintenant du côté de la France; la grande préoccupation des esprits est l'exposition universelle de Paris qui va s'ouvrir le premier mai. Le président de la chambre des députés, M. Jules Grévy a été réélu le 10 janvier presque à l'unanimité des membres votants.

Chine. Une grande famine sévit dans quelques provinces de ce pays; elle fait des milliers de victimes, et la détresse est telle qu'on voit parfois les plus faibles être dévorés par les plus forts!

On se souvient qu'en 1876 une voie ferrée avait été établie dans ce pays, entre Sanghai et Woosung. On pensait alors qu'une ère de progrès s'ouvrait pour la Chine. Illusions! L'empereur et ses conseillers ont ordonné la destruction de cette voie ferrée, par acte du 20 octobre 1877. Les entrepreneurs ont reçu l'ordre de retourner en Europe et tout le matériel, rails et locomotives démontées ont été transportés dans l'île de Formose.

Bale. Depuis un an, on a ressenti trois fois des secousses de tremblement de terre; l'une de ces secousses s'est fait sentir de Genève à Bâle.

Avis. Avec ce numéro nous prenons remboursement par la poste des abonnements pour la Suisse. qui ne nous ont pas été payés. Nous prions nos amis habitant d'autres pays de bien vouloir nous adresser le prix de leurs abonnements de la manière la plus convenable pour eux. Nos amis d'Amérique voudront bien envoyer un dollar 15 cents à l'office de l'*Advent Review*, Battle Creek, Michigan. D'importants changements dans notre office de publicité nous ont empêchés de faire paraître ce numéro plus tôt; mais nous espérons maintenant publier notre journal la première semaine de chaque mois, quoique le numéro prochain puisse encore paraître la seconde semaine de février.

Les desseins des hommes, quoique contraires à ceux de Jésus-Christ dans leurs intentions, en sont pourtant les moyens par sa souveraine sagesse. (Quesnel.)

CATALOGUE DES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

La Société des Adventistes du Septième Jour tient en vente les brochures et traités suivants:

1° Règne Millénaire. 16 pages. Prix 10 cts.
2° Le Second Avénement; Objet et Proximité de cet Evénement, et Manière dont il aura lieu. 32 pages. 20 cts.
3° Les Deux Trônes, représentant le Royaume de la Grâce et le Royaume de la Gloire. 32 pages. 20 cts.
4° Le Jugement; ou les Enseignes de Daniel conduisant vers la Sainte Cité. 16 pages 10 cts.
5° Le Sanctuaire de la Bible. 16 p. 10 cts.
6° Quel Jour Observez-vous? et Pourquoi? 8 pages. 5 cts.
7° Explication de Matthieu Vingt-Quatre, ou Signes frappants de la Seconde Venue de Christ. 56 pages avec couverture. 50 cts.
8° Le Sabbat de la Bible. 32 pages. 20 cts.
9° Le Premier Message d'Apocalypse. 10 cts.
10° Le Second » » 10 cts.
11° Le Troisième » » 20 cts.
12° Perpétuité des Dix Commandements. 40 pages. 25 cts.
13° Les Souffrances de Christ. 32 pages 20 cts.
14° Les Deux Lois. 16 pages. 10 cts.
15° La Loi et l'Evangile. 16 pages. 10 cts.
16° Le Sabbat dans la Prophétie. 32 pages. 20 cts.
17° La Vérité Présente. 24 pages. 15 cts.
18° L'Esprit de Prophétie. 16 pages. 10 cts.
19° Le Mémorial du Créateur. 16 pages. 10 cts.

S'adresser: *Bureau des* Signes des Temps, Bâle, Suisse.

Bâle. — Impr. Chr. Krüsi.